

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES

LES ANNALES DE L'IFORD

Revue

N° **3** — JUIN 1975

YAOUNDE



La scolarisation au Cameroun

Balla DIALLO et Abel NKOUNGOUROU EBONGUE

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE DEMOGRAPHIQUES
(I.FO.R.D.)

ETUDE DE CAS

LA SCOLARISATION AU CAMEROUN

Par MM. NKOUNGOUROU Abel et DIALLO Balla

sous la direction de M. Santo KOESOEBJONO

Juin 1975

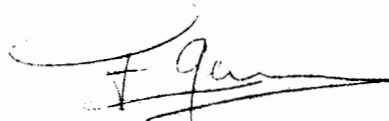
PREFACE

L'importance d'une meilleure connaissance statistique du système scolaire est justifiée par l'effort financier particulièrement important consenti par les gouvernements africains dans ce domaine depuis l'indépendance.

Or l'étude du système scolaire peut être menée de façon pertinente à l'aide des outils de l'analyse démographiques : volume de la scolarisation, évolution des effectifs, retard scolaire, rendement scolaire... sont autant de phénomènes que le démographe peut valablement appréhender.

Tel est l'objet de la présente étude de cas qui constitue la troisième publication scientifique de l'IFORD, et qui concerne l'enseignement primaire de 1963 à 1973 dans les cinq actuelles provinces de l'ancien Cameroun Oriental. Malgré les difficultés rencontrées au niveau de la complétude et de la cohérence des données disponibles, cette étude a pu être menée et abouti à une description quantitative complète du système.

Nous espérons que cette contribution à l'étude de la scolarisation au Cameroun sera utile aux responsables et leur permettra de mieux cerner quelques uns des problèmes de ce secteur-clé pour l'avenir.



F. GENDREAU
Directeur p.i.

AVANT-PROPOS

La présente étude, qui porte sur l'enseignement du premier degré au Cameroun Oriental, a été réalisée par :

- NKOUNGOUROU Abel (Cameroun)
- DIALLO Balla (Mali)

étudiants de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.FO.R.D.), sous la conduite bienveillante de Monsieur

KOESOEBJONO Santo
Enseignant à l'I.FO.R.D.

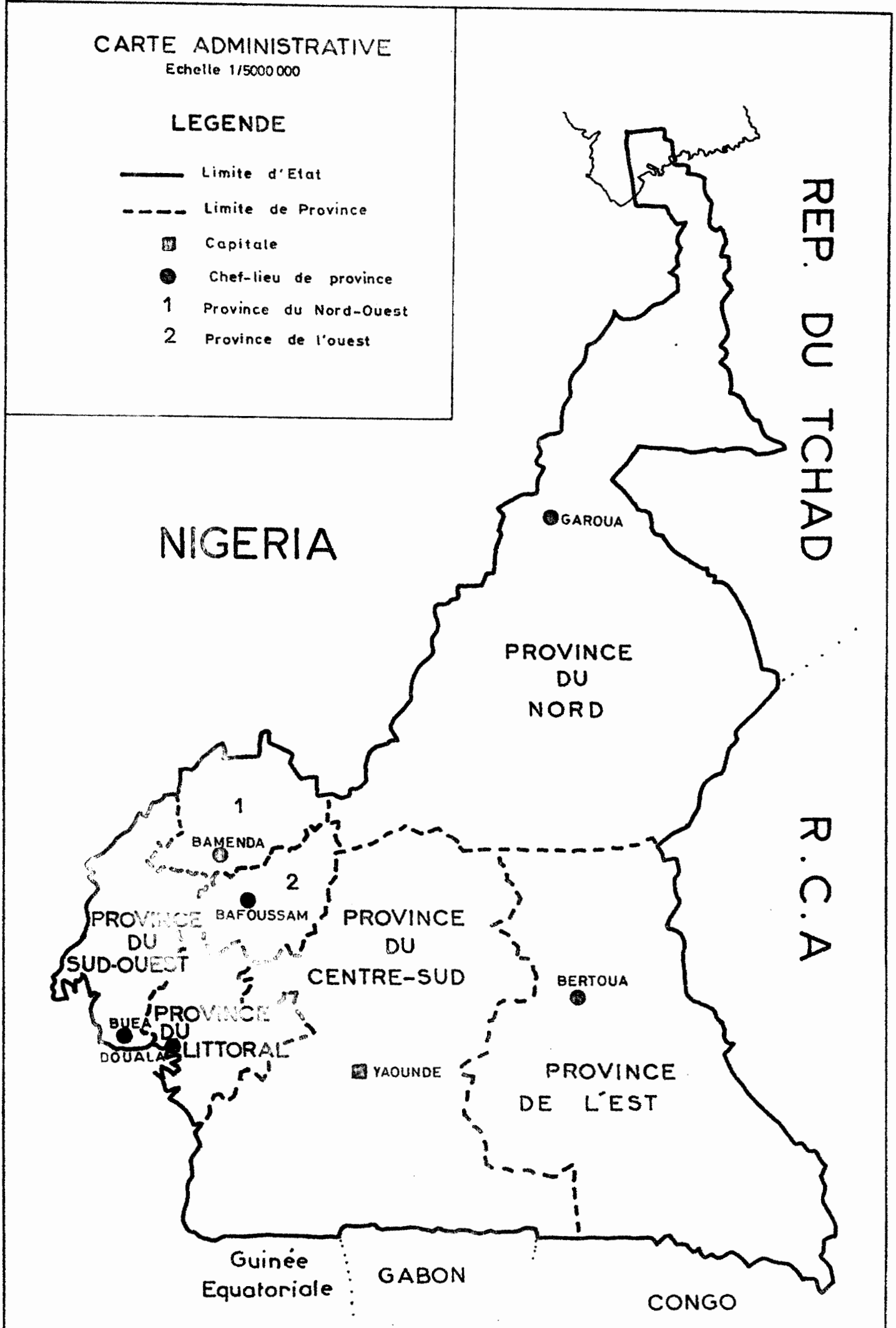
Les rédacteurs de ce rapport remercient tout particulièrement Monsieur NKAKE MPONDO Félix, Chef de Service-Adjoint des Statistiques Scolaires du Ministère de l'Education Nationale pour la collaboration qu'il a bien voulu leur apporter dans la réalisation de ce travail.

CARTE ADMINISTRATIVE

Echelle 1/5000 000

LEGENDE

- Limite d'Etat
- - - Limite de Province
- Capitale
- Chef-lieu de province
- 1 Province du Nord-Ouest
- 2 Province de l'ouest



- 3 -
 TABLE DES MATIERES

	Page
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des abréviations utilisées	6
I - Introduction	1
II - Présentation de l'enseignement primaire au Cameroun	10
III - Volume et évolution de la scolarisation du premier degré de 1963:1964 à 1972:1973	12
3-1 Volume de la scolarisation	12
3.1.1. Importance du premier degré	12
3.1.2. Les effectifs (élèves, écoles, maîtres, classes)	13
3.2. Evolution de la scolarisation	22
3.2.1. Evolution de la structure des effectifs scolarisés	22
3.2.2. Evolution de la pyramide scolaire	24
3.2.3. Participation du secteur privé à la scolarisation	28
3.2.4. Participation des filles à la scolarisation	34
IV - Le Rendement de l'enseignement du 1er degré	39
4-1. Elèves nouveaux et redoublants	39
4.1.1. Evolution des nouveaux	39
4.1.2. Taux d'évolution à la fin de chaque année d'étude	44
4-2. Le retard scolaire	45
4.2.1. Evolution de l'âge moyen par classe au premier janvier	45
4.2.2. Estimation du retard scolaire	46
4-3 Rendement scolaire	48
4.3.1. Intensité de l'enseignement	49
4.3.2. La rétention scolaire	49
4.3.3. L'abandon scolaire	50
4.3.4. La déperdition	53
4-4 Durée dans le cycle	55
4.4.1. Durée moyenne dans le cycle des membres d'une promotion	55
4.4.2. Durée moyenne dans le cycle des élèves ayant terminé le cycle en l'année t.	56
4-5 Résultats à l'examen du CEPE	57
V - Projections : hypothèses et méthodologie	61
VI - Conclusion	64
Annexe : le cheminement scolaire des différentes promotions	67
Bibliographie	73

LISTE DES TABLEAUX

1. Evolution du nombre d'élèves par région administrative
2. Evolution en pourcentage des effectifs d'élèves par région.
3. Evolution du nombre d'écoles et de classes par région.
4. Evolution du nombre de maîtres par région
5. Evolution en pourcentage de nombre de maîtres par région.
6. Evolution des ratios (Elèves/classes ; élèves/Maîtres) par région.
7. Evolution des effectifs scolarisés par âge
8. Evolution des effectifs par âge en pourcentage
9. Evolution des effectifs d'élèves par niveau
10. Proportion en pourcentage des effectifs par sexe et classe
11. Evolution des effectifs d'élèves par secteur d'enseignement
12. Evolution en pourcentage des effectifs d'élèves par secteur
13. Evolution des écoles par secteur
14. Evolution du nombre de maîtres par secteur
15. Evolution du nombre de classes par secteur
16. Evolution des ratios par secteur
17. Evolution du personnel enseignant par secteur et par grade
18. Evolution en pourcentage des effectifs de maîtres par grade et secteur
19. Evolution des effectifs d'élèves par sexe et par région.
20. Evolution en pourcentage des effectifs d'élèves par sexe et région.
21. Tableau récapitulatif de la situation de la scolarisation au Cameroun Oriental
22. Evolution des effectifs scolarisés en nouveaux et redoublants par année d'études
23. Taux d'évolution à la fin de chaque année d'études depuis 1964/1965
24. Evolution de l'âge moyen par classe depuis 1966/1967
25. Evolution du retard scolaire moyen de 1967/1968 à 1972/1973
26. Taux de rétention scolaire dans le primaire à l'issue de n années passées à l'école
27. Abandons suivants le nombre d'années passées à l'école
28. Années/élèves fournies et perdues en 1964 et 1965
29. Résultats au CEPE
30. Evolution des effectifs du CM2 et des résultats du CEPE
31. Prévisions des effectifs totaux par provinces

.../....

LISTE DES GRAPHIQUES

1. Evolution des effectifs de l'enseignement primaire au Cameroun Oriental de 1963/1964 à 1972/1973
2. Evolution des effectifs par région
3. Evolution du nombre de maître par région
4. Pyramides des effectifs par niveau
5. Pyramides des effectifs par cohorte (1963/1964-1968/1969)
6. Evolution des effectifs d'élèves par sexe au Cameroun Oriental
7. Evolution de la proportion de nouveaux élèves dans leur classe par années scolaires
8. Evolution de la proportion de nouveaux élèves par classes et années
9. Evolution des taux de passage par années d'études
0. Evolution des taux de rétention par durée passée à l'école.

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

S.E.	Section enfantine
C.I.	Cours d'initiation
C.P.	Cours préparatoire
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire 2 ^e année
CM1	Cours moyen 1 ^{ère} année
CM2	Cours moyen 2 ^e année
CEPE	Certificat de fin d'études primaires élémentaires
B.E.	Brevet élémentaire
B.E.P.C.	Brevet d'Etudes du premier cycle du 2 ^e degré
M.E.G.	Maître d'enseignement général

I - INTRODUCTION

Le programme de formation de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (I.F.O.R.D.) prévoit la réalisation, en 2^e année, d'une étude de cas sur un sujet déterminé, par un groupe d'étudiants.

L'étude de cas est une petite recherche effectuée essentiellement sur compilation de documents. Elle constitue pour les étudiants un test sur leurs capacités d'analyse, de présentation et d'interprétation pertinente des données.

L'un des sujets retenus pour l'année 1973-1974 a été la scolarisation au Cameroun.

Le sujet, tel qu'il est défini, est très large et nécessiterait beaucoup de temps pour être étudié à fond. Il est donc apparu nécessaire de limiter le sujet : la présente étude ne portera que sur l'enseignement primaire au Cameroun Oriental. Les raisons de ce choix sont les suivantes :

- 1°- L'enseignement primaire est le point de départ de toute action sur l'éducation. C'est pourquoi dès l'accession du Cameroun à l'indépendance l'un des objectifs principaux a été la lutte contre l'analphabétisme, c'est-à-dire le développement de l'enseignement général et de l'enseignement primaire en particulier.
- 2°- Nous ne disposons d'aucune donnée statistique sur le Cameroun Occidental.
- 3°- Le temps qui nous était imparti pour la réalisation de ce travail ne nous a pas permis d'étudier tout l'enseignement au Cameroun, même pas tout l'enseignement du premier degré au Cameroun.

En effet l'étude de cas devait s'étendre sur les deux derniers trimestres, et plus précisément de mi-janvier à mi-mai. Elle devait être répartie sur cette période de façon à ne pas perturber le reste de l'enseignement. A cet effet, la direction de l'Institut libérait une matinée ou une après-midi par semaine pour l'exécution de ce travail.

Objet de l'étude

L'analyse ci-dessous s'applique au premier degré de l'enseignement. Le premier degré, base de tout l'édifice scolaire, constitue un bloc uniforme, une voie unique avec pour seule bifurcation possible l'abandon des études ; ses objectifs sont doubles et visent à la fois à l'intégration dans la vie active de la majorité des élèves et la préparation d'une minorité à poursuivre des études à un niveau plus élevé.

Dans la plupart des pays en voie de développement, les abandons en cours de scolarité sont d'une ampleur telle qu'un tiers ou même la moitié des élèves quittent l'école après une ou deux années d'études, sans avoir beaucoup appris, et risquent de redevenir analphabètes.

.../...

Ces déperditions constituent un gaspillage de ressources et augmentent considérablement le coût par élève formé. L'objet de cette étude est donc une description aussi détaillée que possible du système scolaire primaire du Cameroun Oriental. Le rendement de ce système est un indicateur qui quantifie le flux des élèves à l'entrée, au travers et à la sortie des différentes classes ; il mesure l'efficacité interne du système comme un des résultats de la politique scolaire mise en oeuvre, sans pour autant prétendre exprimer totalement ces résultats. Il nous a été impossible de recenser les départs sur un succès, c'est-à-dire alors que toutes les conditions scolaires de poursuite des études sont réunies et par conséquent de différencier les élèves abandonnant entre temps sur un échec ou sur une réussite ; toute sortie est considérée d'un même niveau.

Difficultés rencontrées

Les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés ont presque toutes leur origine dans la mauvaise qualité de l'information disponible. Il est apparu que les renseignements sont contradictoires selon la source utilisée, sans qu'il soit toujours possible de déceler si la contradiction est due à une différence de date ou à l'utilisation d'un langage différent.

Du point de vue organisation de l'enseignement, nous avons surtout rencontré la difficulté suivante : isoler le déroulement chronologique des études dans les différents stades de la formation du 1er degré est relativement réalisable, mais tenter de superposer ces déroulements de scolarité soulève des problèmes : les concordances dans le temps sont assorties de graves discordances d'âge et de niveau.

En ce qui concerne les données statistiques, les plus grandes difficultés ont été celles-ci :

- 1°- Les annuaires que nous avons utilisés, publiés par le Secrétariat d'Etat à l'Enseignement du 1er degré du Cameroun Oriental, se réfèrent à une organisation de l'enseignement qui ne coïncide pas toujours avec celle qui est explicitée.
- 2°- Leurs recensements ne sont pas toujours exhaustifs en particulier en ce qui concerne les formations privées, qu'elles soient ou non confessionnelles.
- 3°- Les chiffres publiés sont souvent d'une validité douteuse ; les totaux ne correspondent que rarement aux sommes des effectifs par établissements ou par régions. On pressent que sont simultanément imprimés des estimations provisoires de "rentrée" puis des relevés plus précis fournis postérieurement.
- 4°- La normalisation des données serait à envisager, mais n'est pas encore réalisée. Aussi n'avons-nous pas pu trouver régulièrement des données par sexe, par secteurs d'enseignement (officiel et privé) ou par régions.

.../...

5°- La qualité des statistiques d'examen paraît très contestable. Le nombre des présentés comparé à la somme des effectifs des classes préparant à l'examen est en général beaucoup plus faible. Tenir compte du choix des candidats à l'issue d'un examen blanc ne corrige pas l'incohérence.

D'une manière générale, la période d'analyse est courte pour autoriser la mise en exergue de tendances significatives. Il s'agit là d'une étude exploratoire et les projections quant au futur doivent être circonspectes.

Méthodologie utilisée

Le rendement de l'enseignement du premier degré

L'étude n'a pas pour objet l'analyse de textes successifs règlementant l'enseignement primaire au Cameroun Oriental ou bien des déclarations en matière de politique scolaire utilisant souvent une terminologie importée et transférant en Afrique des projets de réformes ou des constats de tendance française. Aussi avons-nous préféré rechercher à travers les résultats recensés : effectifs, importance respective de chaque secteur d'enseignement, formation de diplômés, analyse de flux, etc... Les politiques qui se dessinent dans les faits, qu'elles traduisent ou non de volontés.

Nous avons simplement tenté de les identifier, de les mettre en évidence et éventuellement de mesurer leurs effets à l'aide de techniques simples.

Le plan général de l'analyse

Nous avons utilisé les différentes méthodes apprises dans le cours "Population active-Population scolaire" complétées par quelques méthodes complémentaires. Les principes généraux de la méthodologie utilisée sont les suivants :

- Il s'agit d'une analyse basée sur l'observation rétrospective, sur la recherche de tendances passées et l'établissement de comportements moyens pouvant caractériser le processus de scolarisation dans l'enseignement du premier degré.
- Les moyennes sont établies à l'échelon du Cameroun Oriental et l'on a négligé ici - faute de documents parfois, de temps essentiellement - les analyses régionales approfondies.
- L'étude est quantitative et ne comporte aucune incursion dans certains domaines qualitatifs, comme des analyses docimologiques, sociologiques ou autres. A aucun moment il n'est question d'aborder l'efficacité de la communication pédagogique.

.../...

Nous présentons d'abord le système d'enseignement du premier degré au Cameroun Oriental du point de vue de l'organisation des études et de l'état de développement de la scolarisation.

Nous étudions ensuite l'expansion récente de cette scolarisation.

Enfin dans une troisième partie est estimé le rendement du système, les redoublements étant présentés préalablement ; l'analyse décrit les mouvements réels d'élèves dans différentes classes et aboutit à l'estimation moyenne des divers taux de rendement qu'on peut calculer pour l'enseignement du premier degré.

Limites de l'étude

Les premières viennent de l'état actuel de l'information statistique ; nous avons déjà abordé ce point dans les difficultés rencontrées exposées plus haut. Deux sortes de déficiences sont à noter : d'une part, la validité des informations publiées est loin d'être parfaite, d'autre part de nombreuses données font encore défaut.

Notons par exemple qu'un même rapport peut indiquer, à quelques pages d'intervalle, des valeurs totalement différentes pour un même relevé.

En second lieu, il faut citer la contrainte d'une étude sur documents, sans analyse sur le terrain.

Analyser le développement et le rendement de l'enseignement, douze ans à peine après l'indépendance, au moment où en fait, il prend essor, est une entreprise qui peut paraître audacieuse, mais décèler à temps les périls que suscite l'évolution spontanée du système n'est pas inutile pour orienter et fonder des choix éventuels.

II - PRESENTATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CAMEROUN

Historiquement, l'enseignement au Cameroun, comme partout en Afrique, a été conçu dans un sens précis : former une élite en vue des besoins du système colonial. Le contenu des enseignements trouvait sa signification dans ses racines métropolitaines ; le faible nombre d'instruits justifiait un tel choix.

Lors de l'indépendance le système a été altéré pour deux raisons :

La demande sociale a provoqué une croissance très forte de l'enseignement, cependant que la décolonisation en changeait la signification.

Dans le système colonial, l'emploi et l'enseignement étaient deux variables interdépendantes ; l'enseignement était sélectif et utilitaire, il n'apparaissait pas aux yeux des responsables comme prioritaire ; la demande sociale était faible, l'enseignement de type européen étant dispensé en rupture avec l'éducation traditionnelle.

.../...

Le système d'enseignement formait un certain nombre de cadres autochtones (principalement dans l'administration). Copié de l'Occident, il cherchait à assimiler 5 % de la population. L'école était adaptée aux besoins de l'emploi du secteur colonial.

La politique d'assimilation française visait à faire acquérir à une élite une culture française lui permettant d'occuper des emplois tertiaires (employés de bureau, interprètes, fonctionnaires, infirmiers). Le développement même de l'enseignement et le souci d'assimilation d'une élite ont nécessité un enseignement secondaire qui formait des instituteurs et des cadres administratifs.

L'enseignement trouvait sa signification dans le système colonial ; il donnait une formation qui ne permettait pas de transmettre les valeurs africaines et n'intégrait pas l'élève dans son milieu familial : conçu comme une formation générale, il ne pouvait lui transmettre le sens de l'objet, de l'outil, et de la technique ; il cherchait à le former en fonction des besoins immédiats s'exprimant sur le marché du travail.

Lors de l'indépendance, l'enseignement est devenu un sous-système trouvant sa signification en lui-même ; l'élévation du taux de scolarisation est apparue comme un objectif prioritaire pour l'Etat nouvellement indépendant ; en outre certains besoins se sont fait sentir qui justifiaient un gros effort scolaire. Des efforts importants ont aussi été nécessaires, mais dans le choix des objectifs d'enseignement, la demande sociale a souvent prévalu ; l'effort de scolarisation a été développé sans que soient changés les programmes, le contenu et la structure de l'enseignement.

La croissance des effectifs s'est réalisée dans des structures rigides ; le Cameroun a vu ainsi des goulots d'étanglement apparaître à certains niveaux d'enseignement ; d'où les déperditions importantes. Le contenu de l'enseignement demeure l'héritier du système colonial. Les programmes mettent l'accent sur les études littéraires dans une société où les problèmes techniques devaient prévaloir ; envisagé comme une formation générale, le système d'enseignement préoriente l'élève à un métier tertiaire, il ne peut lui transmettre le sens de l'esprit expérimental ; il le conditionne à devenir bureaucrate ; séparé d'une éducation réelle, il n'envisage pas la formation intégrale de l'élève.

L'objectif du Cameroun est la scolarisation de tous les enfants à partir de l'âge de 6 ans. Le système scolaire primaire camerounais est un cycle de 6 ans. Théoriquement seuls deux redoublements sont autorisés dans le cycle.

Actuellement l'enseignement primaire est rattaché au Ministère de l'Education Nationale au sein duquel est créée une Direction de l'Enseignement primaire et maternel. Dans chaque département existe une inspection départementale de l'enseignement primaire.

.../...

III - VOLUME ET EVOLUTION DE LA SCOLARISATION DU PREMIER DEGRE DE 1963/1964 A 1972/1973

3.1. Volume de la scolarisation

3.1.1 Importance du premier degré

L'enseignement du premier degré occupe une place de choix dans le système éducatif des pays en voie de développement. Compte tenu du retard considérable dont souffrent la plupart de ces pays dans le domaine clef de l'éducation, un accent particulier a été mis sur l'enseignement du premier degré afin d'élever le taux de scolarisation dont le niveau était très bas au moment de l'accession à l'indépendance. En ce qui concerne la République Unie du Cameroun, l'enseignement primaire a fait l'objet de beaucoup d'attention et les objectifs fixés dans ce domaine par le deuxième Plan de développement économique et social sont largement significatifs et expressifs. Les principaux objectifs arrêtés étaient les suivants :

- 1°- L'élimination progressive des élèves hors d'âge scolaire c'est-à-dire les moins de 6 ans et les plus de 13 ans.
- 2°- La réduction de l'écart de scolarisation entre les régions par :
 - a) le maintien du taux de scolarisation des classes d'âges de 6 à 13 ans à 92 % dans le Centre Sud et 80 % dans le Littoral.
 - b) l'élevation de ce même taux de scolarisation à 80 % dans l'Est
80 % dans l'Ouest
27 % dans le Nord
70 % dans le Cameroun Occidental
 - c) l'obtention d'une moyenne de 40 à 45 élèves par classe et par maître au Cameroun Oriental, 30 à 40 au Cameroun Occidental.
 - d) le maintien des effectifs primaires à 600.000 élèves au Cameroun Oriental, grâce à l'élimination progressive des élèves âgés de 14 ans et plus
 - e) la construction de 3274 classes à raison de 2744 au Cameroun Oriental et 500 au Cameroun Occidental.
 - f) l'amélioration de la qualification des maîtres, afin de faire passer le pourcentage des maîtres qualifiés de 21 % à 50 % dans l'enseignement public du Cameroun Oriental, et de 31 % à 65 % au Cameroun Occidental.

Les objectifs ci-dessus définis montrent avec éloquence l'importance qu'attache le gouvernement à l'enseignement primaire et cela est d'autant plus légitime que ce secteur touche la partie la plus sensible et la plus nombreuse de la population. En outre, est-il besoin de rappeler que l'efficacité du système d'enseignement dans nos pays est intimement liée et même tributaire de l'efficacité de l'enseignement du premier degré qui constitue en général un véritable goulot d'étranglement. En

../...

effet toute perturbation du cycle primaire se répercute au niveau secondaire, puis supérieur, compromettant ainsi les rendements du système d'éducation du pays.

3.1.2. Les effectifs (élèves, écoles, maîtres, classes)

A) Les élèves :

Tableau n°1 Evolution du nombre d'élèves par région administrative

Régions	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Total
Années						
1963/64	222.026	50 435	102 754	136 059	40 614	551 888
1964/65	220.628	57 279	109 959	144 810	43 750	576 416
1965/66	232.665	63 581	116 193	154 670	42 354	609 463
1966/67	240 858	67 682	123 521	156 885	45 308	634 254
1967/68	252 302	71 662	128 286	163 685	46 364	662 299
1968/69	260 362	76 322	131 168	167 761	47 135	682 748
1969/70	265 128	79 483	137 303	173 956	47 064	701 934
1970/71	267 251	88 431	140 855	179 805	49 206	725 548
1971/72	274 190	93 132	144 608	188 929	53 232	754 101
1972/73	285 515	103 442	156 891	196 686	54 278	796 812
Variation 1972/73 par rapport 1963/64 (%)	128,5	205,1	152,7	144,5	133,6	144,4
Accroissement annuel moyen (en %)	2,80	8,20	4,80	4,20	3,30	4,20

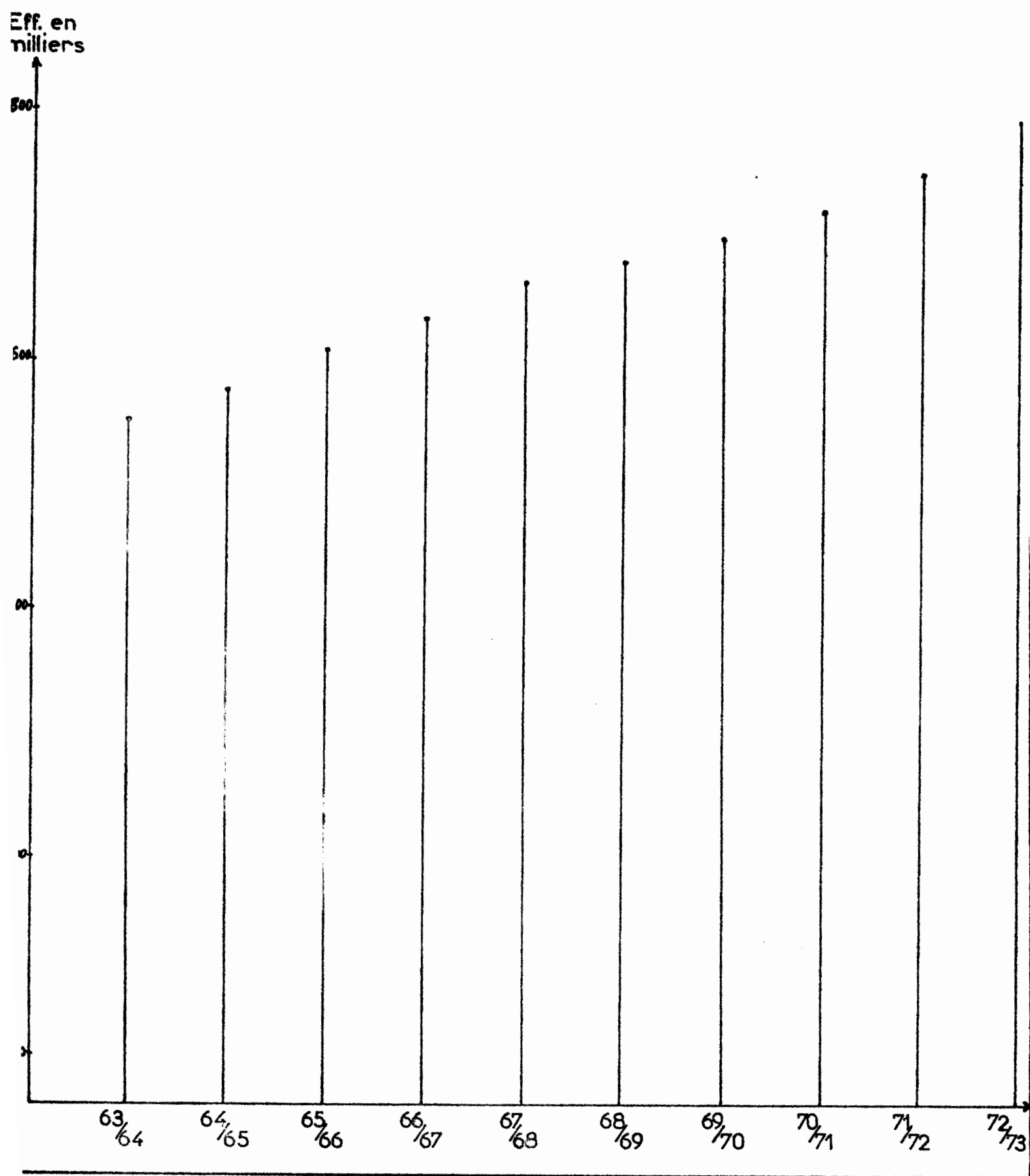
Source : Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental

Le tableau ci-dessus montre que dans la période allant de 1963/64 à 1972/73, les effectifs d'élèves ont connu un accroissement notable dans toutes les régions du Cameroun Oriental. En outre les chiffres mettent en évidence les disparités du niveau de scolarisation entre les différentes régions. Bien qu'ayant enregistré l'accroissement annuel le plus faible (2,80 % par an) au cours de la période considérée, le Centre Sud a une avance respectable sur les autres régions en ce qui concerne les effectifs scolarisés. Dans la région de l'Est l'accroissement annuel a été de 3,30 % et les effectifs sont les plus faibles dans cette région. Les effectifs sont également faibles au Nord mais beaucoup d'efforts ont été fournis dans cette région puisque les effectifs ont doublé en l'espace de 9 ans ; le taux d'accroissement annuel moyen ayant été de 8,2 % au cours de la période.

.../...

GRAPHIQUE 1

EVOLUTION des EFFECTIFS de l'ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE au CAMEROUN ORIENTAL de 1963/64 à 1972/73



A partir du tableau des effectifs, nous pouvons à l'aide des pourcentages mettre en évidence l'évolution de l'importance relative des différentes régions, ce qui nous permettra d'approfondir les comparaisons entre régions.

Graphique 2

EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR REGION

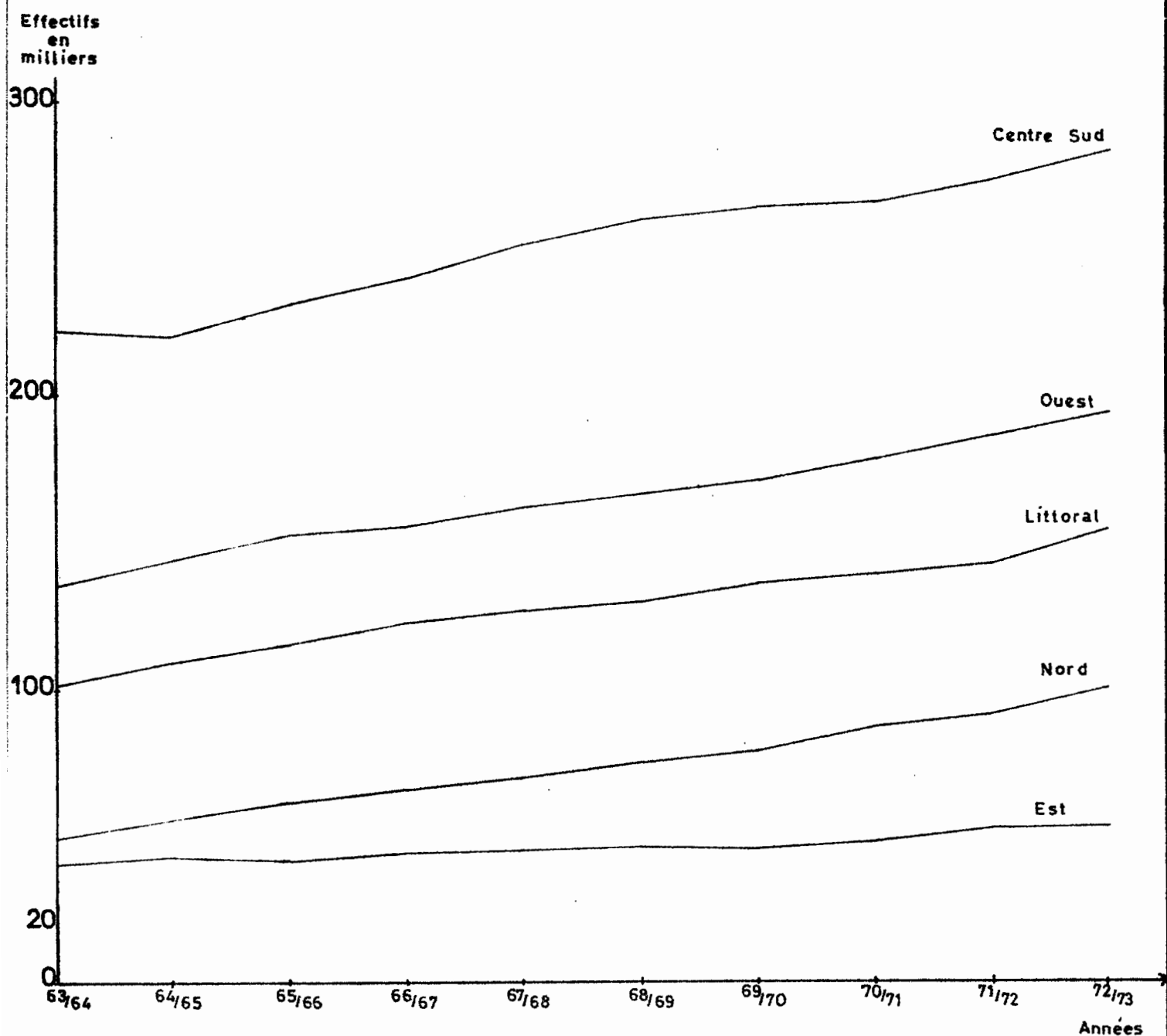


Tableau n°2 Evolution en pourcentage des effectifs d'élèves par Région

Régions	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
Années						
1963/64	40,23	9,14	18,62	24,65	7,36	100,00
1964/65	38,27	9,94	19,08	25,12	7,59	100,00
1965/66	38,18	10,43	19,06	25,38	6,95	100,00
1966/67	37,97	10,67	19,48	24,74	7,14	100,00
1967/68	38,10	10,82	19,37	24,71	7,00	100,00
1968/69	38,14	11,18	19,21	24,57	6,90	100,00
1969/70	37,71	11,31	19,53	24,75	6,70	100,00
1970/71	36,84	12,19	19,41	24,78	6,78	100,00
1971/72	36,36	12,35	19,18	25,05	7,06	100,00
1972/73	35,82	13,18	19,05	25,07	6,88	100,00

L'évolution en pourcentage montre la nette supériorité du Centre Sud par rapport aux autres régions du Cameroun Oriental en ce qui concerne l'importance des effectifs. Tout en restant à un niveau élevé, on remarque cependant que l'importance relative des effectifs du Centre Sud marque une tendance à la baisse au profit des autres régions. Alors que 40,23 % des élèves du primaire étaient recensés au Centre Sud en 1963/64, ce pourcentage n'est plus que de 35,82 % en 1972/73. L'importance relative de toutes les autres régions, à l'exception de l'Est marque une tendance à la hausse. L'augmentation est particulièrement sensible au Nord car le pourcentage est passé de 9,14 % en 1963/64 à 13,18 % en 1972/73. En ce qui concerne la région de l'Est, elle a connu une baisse légère dans la période mais cette baisse n'a pas la même signification que celle enregistrée au Centre-Sud. En effet à l'Est, les effectifs sont encore assez faibles et la diminution de l'importance relative des effectifs est préjudiciable aux objectifs fixés. Par contre au Centre Sud la situation semble volontairement recherchée dans un souci légitime de recherche d'équilibre de la scolarisation dans le pays.

.../...

Tableau n° 3 : Evolution du nombre d'écoles et de classes par région.

Année	Centre-Sud		Nord		Littoral		Ouest		Est		Total	
	Ecoles	Classes	Ecoles	Classes	Ecoles	Classes	Ecoles	Classes	Ecoles	Classes	Ecoles	Classes
1963/64	1473	4765	513	1098	396	1893	602	2154	293	823	3277	10733
1964/65	1508	4844	552	1249	399	1963	560	2170	307	776	3326	11002
1965/66	1493	5058	596	1377	415	2021	600	2468	286	779	3390	11722
1966/67	1483	5042	596	1483	440	2197	641	2620	291	786	3451	12128
1967/68	1531	5252	599	1555	444	2217	647	2676	294	806	3515	12506
1968/69	1495	5271	594	1618	417	2212	582	2760	284	788	3372	12649
1969/70	1444	5403	605	1719	432	2317	621	2917	285	806	3387	13162
1970/71	1392	5456	614	1819	458	2427	618	3074	277	880	3378	13623
1971/72	1391	5569	646	1906	460	2526	662	3263	291	982	3450	14246
1972/73	1390	5643	675	1987	480	2671	735	3650	304	1000	3584	14951
variation entre 72/73 et 63/64	94	118	132	181	121	141	122	169	109	121	109	139
accroisse- ment annuel	-0,58	1,90	3,13	6,80	2,15	3,90	2,25	6,00	0,45	2,15	0,87	3,73

B) Les écoles et les classes

L'évolution des écoles, ainsi que le montre le tableau ci-contre revêt un caractère singulier en ce sens qu'on assiste à une situation très fluctuante. C'est ainsi que pendant l'année scolaire 1968/69 le nombre des écoles était inférieur à celui de 1967/68 dans toutes les régions, ce qui laisse penser que le phénomène est consécutif à une mesure générale. En effet c'est en 1968 que des textes ont été pris sur la réglementation de l'enseignement privé, textes qui ont entraîné la disparition des écoles privées non agréées par le Ministère de l'éducation. C'est également en 1968/69 que, pour des raisons d'efficacité et de rentabilité, un vaste programme de regroupement d'écoles a été entrepris, ce qui a conduit à la suppression de certaines écoles de brousse. D'autre part il y a lieu de tenir compte du fait que, faute de maîtres, certaines écoles de brousse construites dans l'euphorie par les villageois, peuvent s'écrouler sous le poids des intempéries. La diminution des écoles a été très marquée au Centre Sud où le nombre d'écoles est passé de 1508 en 64/65 à 1390 en 1972/73. Dans les autres régions, la baisse de 1968/69 a été largement compensée au cours des années suivantes. C'est ainsi qu'entre 1964 et 1973, le nombre d'écoles a augmenté de 32 % au Nord, 21 % dans le Littoral, 22 % à l'Ouest et 4 % à l'Est ce qui correspond à un accroissement annuel de 3,13 % au Nord, 2,25 % à l'Ouest et 0,45 % à l'Est. En ce qui concerne les classes, leur évolution ne semble pas avoir été affectée par les mesures de 1968. En effet le nombre de classes a augmenté de façon régulière dans toutes les régions mais une mention spéciale doit être faite pour le Nord et l'Ouest où le taux d'accroissement annuel a été respectivement de 6,8 % et 6,0 % dans la période.

C) - Importance du personnel enseignant

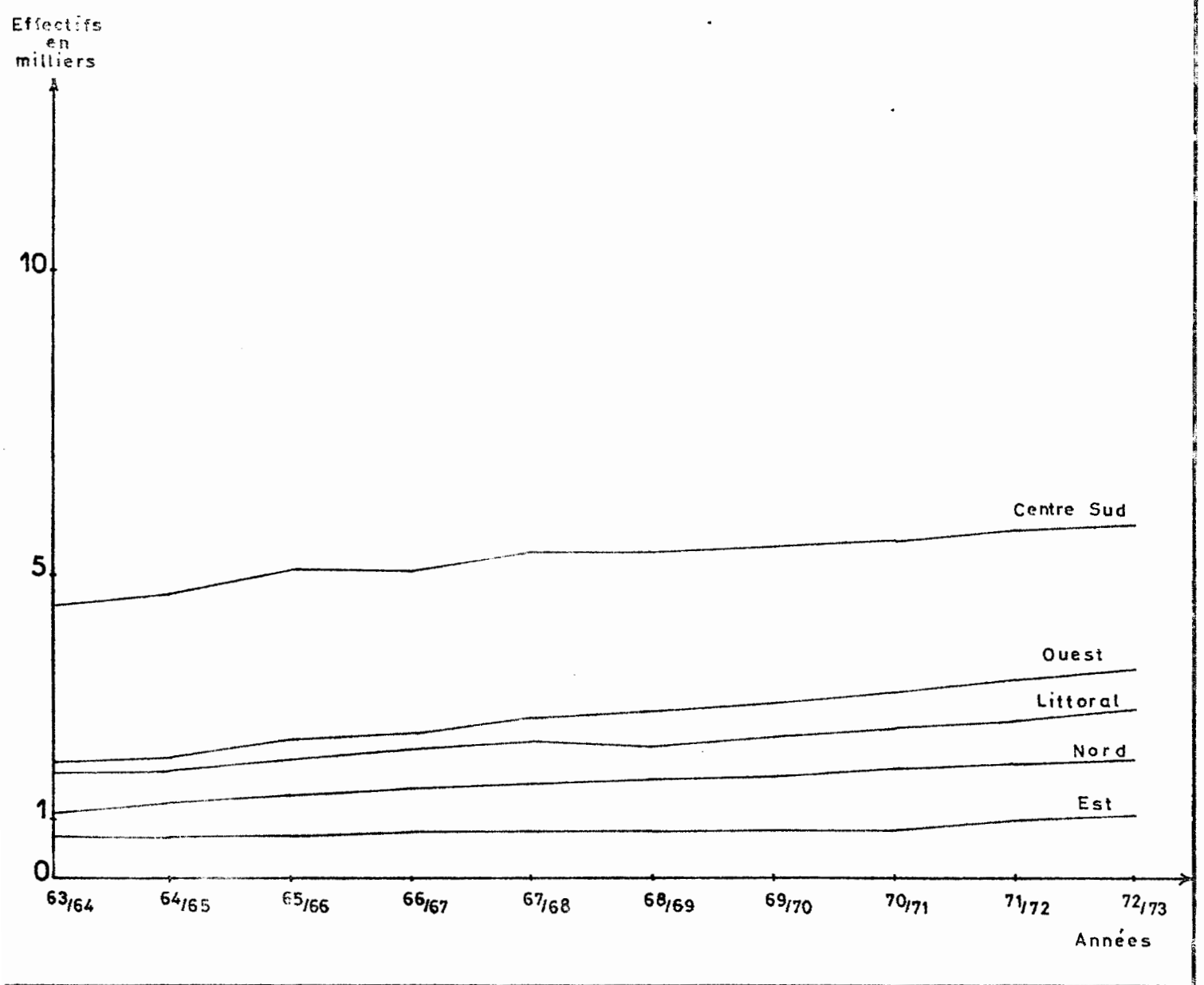
Tableau n° 4 : Evolution du nombre de maîtres par région.

Année	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Total
1963/64	4499	1133	1758	1909	747	10056
1964/65	4671	1290	1835	2083	716	10595
1965/66	5117	1417	2010	2324	733	11601
1966/67	5172	1508	2158	2387	786	12011
1967/68	5394	1606	2335	2671	801	12807
1968/69	5430	1654	2282	2778	781	12925
1969/70	5548	1746	2364	2943	806	13407
1970/71	5630	1859	2491	3125	819	13914
1971/72	5793	1943	2642	3331	994	14703
1972/73	5844	2035	2838	3462	1010	15189
variation entre 1973 et 1964	130	178	161	181	135	151
accroisse- ment an- nuel	2,96	6,63	5,45	6,80	3,40	4,70

Source : statistique des écoles primaires du Cameroun Oriental

Graphique 3

EVOLUTION DU NOMBRE DE MAITRES PAR REGION



Pour faciliter les comparaisons, nous allons à partir du tableau n°4 calculer le pourcentage de maîtres par région et par année.

Tableau 5 : Evolution en pourcentage du nombre de maîtres par région.

Année	Centre-Sud %	Nord %	Littoral %	Ouest %	Est %	Total %
1963/64	44,78	11,28	17,50	19,00	7,44	100
1964/65	44,08	12,18	17,32	19,66	6,76	100
1965/66	44,11	12,21	17,33	20,03	6,32	100
1966/67	43,06	12,56	17,97	19,87	6,54	100
1967/68	42,12	12,54	18,23	20,86	6,25	100
1968/69	41,01	12,80	17,66	21,49	6,04	100
1969/70	41,37	13,04	17,63	21,95	6,01	100
1970/71	40,44	13,35	17,89	22,44	5,88	100
1971/72	39,40	13,21	17,97	22,66	6,76	100
1972/73	38,48	13,40	18,68	22,79	6,65	100

Des efforts particulièrement importants ont été fournis dans le domaine du recrutement de personnels enseignants. L'accroissement annuel du nombre de maîtres a été partout, sauf au Nord, supérieur à l'accroissement des effectifs d'élèves. Cet accroissement considérable a permis d'atténuer ou d'éliminer le déséquilibre qui existait entre le nombre de maîtres et le nombre de classes. Jusqu'en 1966/67, le nombre des classes était supérieur à celui des maîtres. Pour faire face à cette pénurie en maîtres on avait recours au système des classes à mi-temps qui consiste à confier deux classes au même maître (une classe venant le soir et l'autre le matin). Ce système est encore de règle dans les centres urbains. Au Nord l'accroissement faible de maîtres par rapport aux classes tient au fait que la Région comptait déjà plus de maîtres que de classes et c'est ce qui a d'ailleurs facilité l'accroissement considérable du nombre d'élèves au Nord entre 1964 et 1973. L'accroissement annuel le plus élevé a été enregistré à l'Ouest (6,8 %) suivi par le Nord et le Littoral qui ont respectivement 6,63 % et 5,45 %.

En ce qui concerne l'importance relative des régions elle présente les mêmes tendances que l'évolution de l'importance relative des effectifs d'élèves. En effet le Centre Sud marque le pas afin de permettre aux régions de se rapprocher.

.../...

D)- Les ratios

Tableau 6 : Evolution des ratios (élèves/classes ; élèves/maîtres/ par région.)

Ratios	Année	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
<i>Elèves Classes</i>	1963/64	46,6	45,9	54,3	63,2	49,3	51,4
	1964/65	45,5	45,9	56,0	66,7	56,4	52,4
	1965/66	46,0	46,2	57,5	62,7	54,4	52,0
	1966/67	47,8	45,6	56,2	59,9	57,6	52,3
	1967/68	48,0	46,1	57,9	61,2	57,5	52,9
	1968/69	49,4	47,2	59,3	60,8	59,8	53,9
	1969/70	49,1	46,2	59,3	59,6	58,4	53,3
	1970/71	49,0	48,6	58,0	58,5	55,9	53,3
	1971/72	49,2	48,9	57,2	57,9	54,2	52,9
	1972/73	50,6	52,1	58,7	53,9	54,3	53,3
<i>Elèves Maîtres</i>	1963/64	49,4	44,5	58,4	71,2	54,4	54,8
	1964/65	47,2	44,4	59,9	69,5	61,1	54,4
	1965/66	45,5	44,9	57,8	66,6	57,8	52,5
	1966/67	46,6	44,9	57,2	65,7	57,6	52,8
	1967/68	46,8	44,6	54,9	61,3	57,9	51,7
	1968/69	47,9	46,1	57,5	60,4	60,4	52,8
	1969/70	47,8	45,5	58,1	59,1	58,4	52,4
	1970/71	47,5	47,6	56,5	57,5	60,1	52,1
	1971/72	47,3	47,9	54,7	56,7	53,6	52,3
	1972/73	48,9	50,8	55,3	56,8	53,7	52,5

Le tableau n°6 ci-dessus montre que l'augmentation considérable des effectifs d'élèves n'a pas permis d'améliorer les ratios élèves par classes ou élèves par maître. La situation d'ensemble du nombre élèves par classe n'est pas prometteuse puisqu'on observe même une dérioration entre 1963 et 1973. Alors qu'on avait 51 élèves en moyenne par classe en 1963, cette moyenne est de 53 en 1973.

En ce qui concerne le rapport élève/maître, on a enregistré une légère amélioration puisqu'il est passé de 54,8 en 1963 à 52,5 en 1973. Au niveau des régions, les tendances sont différentes mais d'une façon générale la situation des ratios est meilleure au Centre Sud et au Nord comparativement aux autres régions. Les ratios les plus élevés se rencontrent à l'Ouest et dans le Littoral et cette situation est très préoccupante dans la mesure où elle peut constituer un facteur de baisse du niveau de l'instruction dispensée ou même se révéler comme un frein à l'amélioration de l'efficacité du système d'enseignement.

En effet il est pédagogiquement reconnu qu'au delà d'un nombre raisonnable d'élèves par classe, il devient très difficile pour un maître de s'occuper sérieusement d'eux. L'augmentation considérable des effectifs d'élèves par classe affecte inmanquablement la rentabilité de l'enseignement car cette situation a pour conséquence directe l'augmentation des taux de redoublement et de renvoi. Bien entendu, c'est là un mal nécessaire si l'on veut concilier les besoins sans cesse croissant de scolarisation avec les contraintes budgétaires qui limitent les moyens en maîtres et en classes. Cependant l'argument de poids qui milite contre cette façon de maintenir ou d'accroître le taux de scolarisation est que le taux d'analphabétisme prend parallèlement des proportions inquiétantes car la majorité des enfants qui abandonnent l'école avant le cours moyen viennent grossir le rang des analphabètes. Au Cameroun Oriental, de gros efforts ont été consentis pour soutenir l'accroissement des effectifs scolarisables, mais il reste cependant beaucoup à faire pour atteindre l'objectif du deuxième plan qui était d'arriver à 45 élèves au maximum par classe, la situation actuelle étant de plus de 50 élèves par classe. L'amélioration des ratios élèves par maîtres ou élèves par classe impose l'élimination du phénomène de fréquentation à mi-temps qui est généralement de règle dans certaines villes. Sans mettre en cause le bien fondé du système de fréquentation à mi-temps qui est une solution d'urgence dictée en général par les circonstances et les moyens, il serait cependant souhaitable d'y avoir le moins possible recours si l'on a le souci d'améliorer les rendements et pas seulement l'augmentation des effectifs scolarisés. En ce qui concerne l'évolution d'ensemble des ratios élèves/classes et élèves/maîtres l'augmentation considérable des effectifs n'a pas permis une amélioration de la situation.

3.2. Evolution de la scolarisation

3.2.1. Evolution de la structure des effectifs scolarisés

A) - Structure des effectifs par âge

Tableau n°7 : Evolution des effectifs scolarisés par âge

Années	6 ans	6 à 13	14 et +	Total
1963/64	44 379	459 163	48 346	551 888
1964/65	39 221	469 257	67 938	576 416
1965/66	44 698	494 300	70 465	609 463
1966/67	39 893	538 291	56 070	634 254
1967/68	33 983	569 313	59 003	662 299
1968/69	37 389	579 620	65 739	682 748
1969/70	39 790	592 882	69 262	701 934
1970/71	48 849	605 651	71 048	725 548
1971/72	36 757	647 404	69 940	754 101
1972/73	63 117	658 855	74 840	796 812
!variation en- !tre 72/73 et ! 63/64	142	143	155	143
!Accroissement !annuel %	4,0	4,1	5,0	4,1

A partir des effectifs scolarisés par âge nous pouvons dresser l'importance relative des effectifs par âge.

Tableau n°8 : Evolution des effectifs par âge en pourcentage.

Années	< 6ans	6 à 13	14 et +	Total
1963/64	8	83	9	100
1964/65	6	81	13	100
1965/66	7	81	12	100
1966/67	6	85	9	100
1967/68	5	86	9	100
1968/69	5	85	10	100
1969/70	6	84	10	100
1970/71	7	83	10	100
1971/72	5	86	9	100
1972/73	8	83	9	100

Les tableaux n°7 et n°8 mettent en relief l'importance non négligeable des effectifs d'élèves hors d'âge scolaire c'est-à-dire les moins de 6 ans et les 14 ans et plus. Cependant il y a lieu de souligner que l'amélioration de la rentabilité et de l'efficacité du système d'enseignement dans le primaire passe indubitablement par l'élimination des élèves hors d'âge scolaire. En effet une proportion élevée de plus de 14 ans dans le primaire peut dans certains cas avoir des conséquences sociales fâcheuses. Lorsque le phénomène résulte en particulier de l'élévation des taux de redoublement, la plupart des élèves âgés de plus de 14 ans plafonnent avant d'avoir obtenu un diplôme et ils viennent si on n'y prend garde grossir le nombre des chômeurs et des délinquants des villes. En ce qui concerne les moins de 6 ans l'augmentation des effectifs de cette catégorie dans le primaire peut constituer un facteur d'accroissement des taux de redoublement et de renvoi ainsi que nous le verrons dans la suite du développement. Pour ce groupe d'âge les statistiques doivent être considérées avec réserve en raison du fait que des confusions sont souvent faites entre les élèves de l'enseignement maternel et ceux du primaire. Cependant même si on considère seulement les élèves âgés de 14 ans et plus au Cameroun Oriental on s'aperçoit très vite que le chemin à parcourir est encore assez long pour ramener les effectifs d'élèves hors d'âge scolaire à une proportion raisonnable. Pour s'en convaincre, il suffit de voir qu'en 1972/73 les élèves de 14 ans et plus représentaient encore 9 % des effectifs scolarisés. En outre la croissance annuelle moyenne des élèves de plus de 14 ans a été plus rapide que celle de la population scolarisée et celle de la classe d'âge comprise entre 6 et 13 ans. Pour la période 1963/64 à 1972/73 les accroissements annuels moyens ont été de 4,0 % pour les élèves de moins de 6 ans, 4,1 % pour la classe 6-13 ans, et 5 % pour les 14 ans et plus.

.../...

B) La structure des effectifs par niveau

Tableau n°9 Evolution des effectifs d'élèves par niveau

Année	SE	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1963/64	28 082	186 426	113 200	79 259	59 073	48 717	47 131	551 888
1964/65	22 003	190 149	116 904	83 985	62 032	52 341	49 002	576 416
1965/66	20 160	196 230	119 716	91 313	69 778	57 964	54 302	609 463
1966/67	22 958	193 805	121 626	96 010	73 849	65 001	61 005	634 251
1967/68	18 850	197 054	127 232	100 873	78 475	70 752	69 063	662 299
1968/69	13 698	199 678	130 510	104 827	82 132	74 819	77 084	682 748
1969/70	12 301	201 817	130 964	111 021	84 090	79 016	81 625	701 934
1970/71	12 557	203 834	133 347	113 813	90 446	84 518	86 240	725 548
1971/72	7 990	217 562	136 184	120 284	94 052	87 308	90 721	754 101
1972/73	17 952	221 046	143 351	126 688	98 811	91 666	97 298	796 812
Variation entre 73 et 64	64	118	127	160	167	188	206	144
Accroissement annuel	-5,56	1,86	2,70	5,38	5,87	7,23	8,35	4,1

Le tableau n°9 ainsi que le graphique qui l'illustre montrent l'évolution des effectifs des différentes classes de l'enseignement du premier degré. Cette évolution dans le temps met en évidence l'accroissement régulier des effectifs. Le taux d'accroissement annuel diffère selon les classes et le taux semble proportionnel au niveau de la classe. Les taux d'accroissement annuels s'échelonnent comme suit dans la période 1963 à 1973 : 8,35 % au CM2 ; 7,23 % au CM1 ; 5,87 % au CE2 ; 2,7 % au CP et 1,86 % au CI.

Ces indices sont assez significatifs et ils expriment avec éloquence l'amélioration progressive de l'appareil d'enseignement du primaire.

3.2.2. Evolution de la pyramide scolaire

Il aurait été très intéressant de tracer des pyramides par âge mais à défaut de statistiques appropriées, nous nous contenterons des pyramides par niveau et par cohorte. Dans cette optique nous disposons du tableau n° 10 qui donne les pourcentages d'élèves par classe et par sexe.

.../...

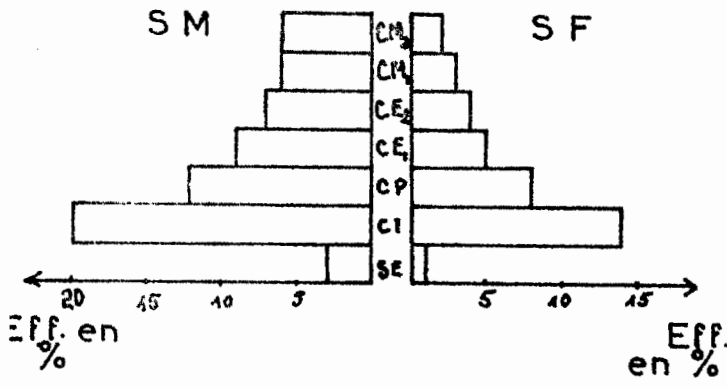
Tableau n°10 Proportion en % des effectifs par sexe et classe

Année	Masculin							Féminin								
	SE	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	SE	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1963/64	3	20	12	9	7	6	6	63	1	14	8	5	4	3	2	37
1964/65	2	19	12	9	7	6	6	61	1	14	9	6	4	3	2	39
1965/66	3	18	11	9	7	6	6	60	1	14	8	6	4	3	3	40
1966/67	1	17	11	9	7	7	7	59	1	13	8	7	5	4	3	41
1967/68	1	17	11	9	7	6	7	58	1	13	8	7	5	4	4	42
1968/69	2	16	11	9	7	6	7	58	1	13	8	7	5	4	4	42
1969/70	2	16	10	9	7	6	7	57	1	13	8	7	5	5	4	43
1970/71	2	16	10	9	7	7	7	58	1	12	8	7	5	5	4	42
1971/72	1	16	10	9	7	7	7	57	1	13	8	7	5	5	4	43
1972/73	2	15	10	9	7	7	7	57	1	12	8	7	5	5	5	43

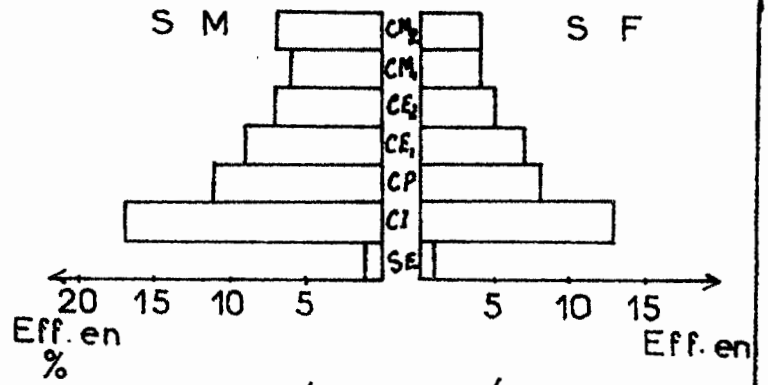
Graphique 4

PYRAMIDES des EFFECTIFS par NIVEAU

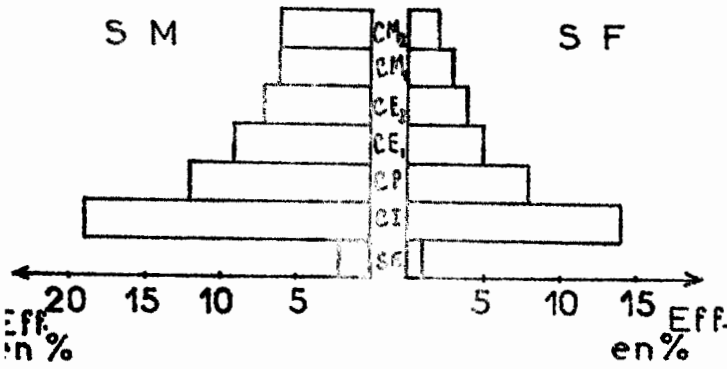
Année 1963/64



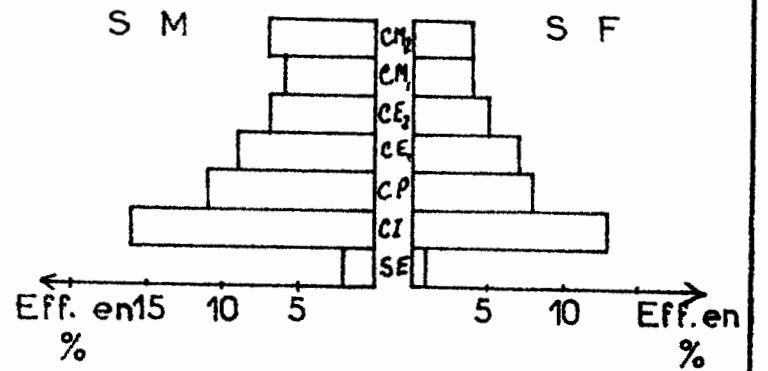
Année 1967/68



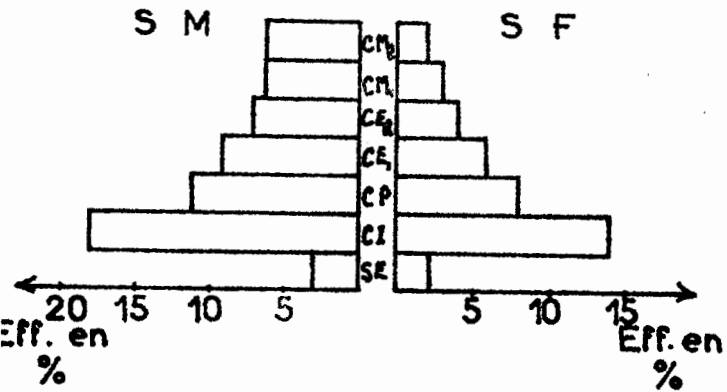
Année 1964/65



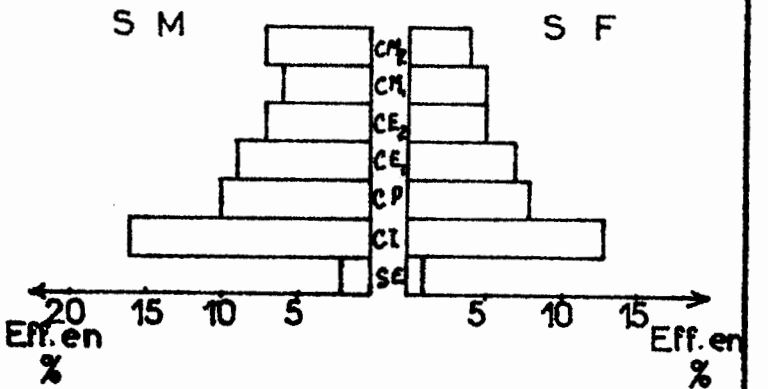
Année 1968/69



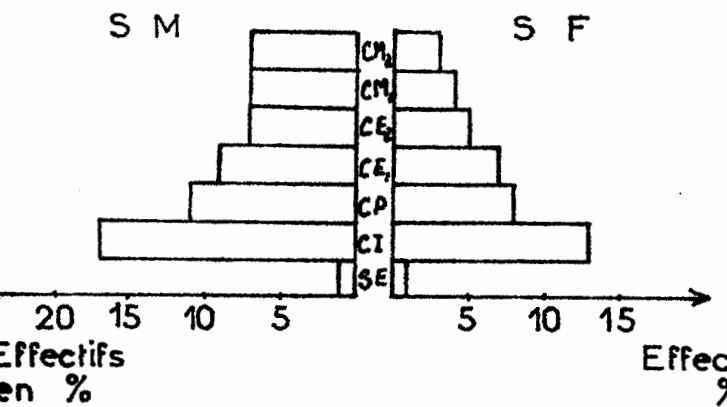
Année 1965/66



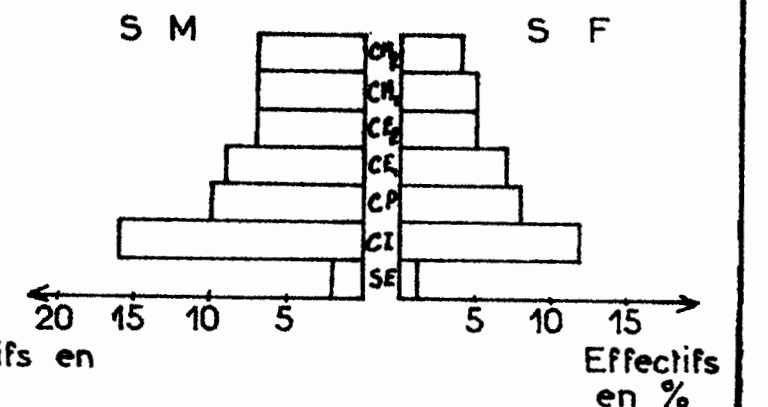
Année 1969/70



Année 1966/67



Année 1970/71

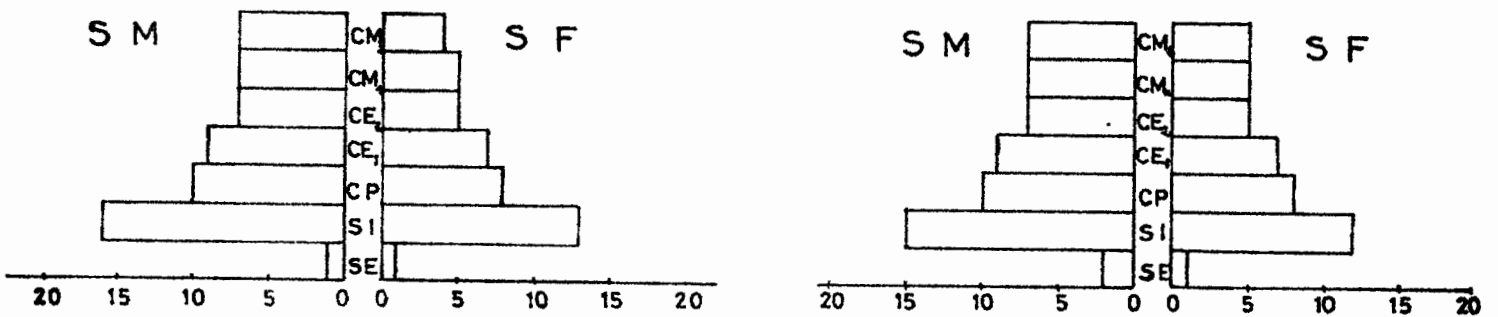


Graphique 4 (suite)

PYRAMIDES DES EFFECTIFS PAR NIVEAU

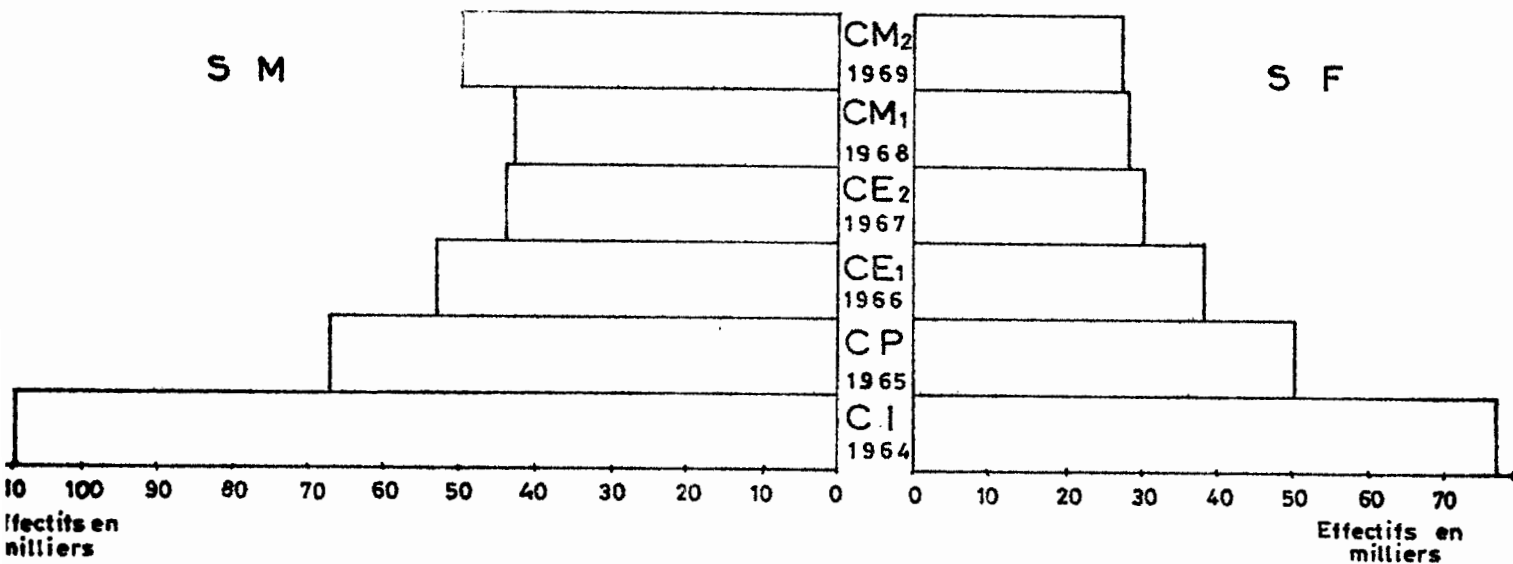
Année 1971/72

Année 1973/74



Graphique 5

PYRAMIDE DES EFFECTIFS PAR COHORTE 1963/64 - 68/69



Les structures par niveau étant peu modifiées d'une année à l'autre, les différences entre pyramides sont à peine perceptibles. Certes on constate un déséquilibre dans la répartition des effectifs par niveau, mais ce déséquilibre ne renseigne pas sur les déperditions étant entendu que les effectifs proviennent de promotions différentes. Plus significative est la pyramide des effectifs d'une cohorte reconstituée qui élimine la déformation causée par les augmentations annuelles d'effectifs, mais dans laquelle les redoublants masquent une bonne partie des abandons. Ce phénomène justifie la supériorité numérique des effectifs du CM2 de 1969 sur ceux du CM1 de 1968 d'où ils sont sensés provenir. En fait une grande partie de ces élèves du CM2 sont des redoublants n'appartenant donc pas à la cohorte considérée.

3.2.3. Participation du secteur privé à la scolarisation

a) Les aspects quantitatifs de la participation

Tableau n° 11 Evolution des effectifs d'élèves par secteur d'enseignement

Secteur	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	Ensemble
année						
1963/64	215 979	207 101	107 166	2487	19 155	551888
1964/65	248 733	211 594	107 217	2743	6 129	576416
1965/66	275 683	216 383	107 393	2353	7 551	609463
1966/67	289 062	221 599	111 431	2621	9 541	634254
1967/68	311 275	226 897	109 524	3106	11 497	662299
1968/69	346 682	216 221	103 915	3162	12 768	682748
1969/70	380 661	206 135	98 501	2755	13 882	701934
1970/71	410 489	206 498	94 947	2744	10 870	725548
1971/72	434 191	213 660	90 512	2861	12 967	754101
1972/73	464 134	218 066	94 883	2881	16 848	796812
Variation 73/64 %	214,8	105,3	88,5	115,8	87,9	144,0
Accroissement annuel %	8,8	0,6	-1,3	1,5	-1,4	4,1

PUB = Publique
 CATH = Catholique
 PROT = Protestant
 FRA = Franco Arabe

Les données du tableau n°11 permettent de calculer la proportion des effectifs que comptent les différents secteurs de l'enseignement ce qui fait l'objet du tableau n°12

Tableau n°12 : Evolution % des effectifs d'élèves par secteur.

PRIVE						
Secteur	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	Ensemble
Années						
1963/64	39,1	37,5	19,4	0,5	3,5	100
1964/65	43,1	36,7	18,6	0,5	1,1	100
1965/66	45,2	35,6	17,6	0,4	1,2	100
1966/67	45,6	34,9	17,6	0,4	1,5	100
1967/68	47,0	34,3	16,5	0,5	1,7	100
1968/69	50,7	31,7	15,2	0,5	1,9	100
1969/70	54,2	29,4	14,0	0,4	2,0	100
1970/71	56,5	28,5	13,1	0,4	1,5	100
1971/72	57,6	28,3	12,0	0,3	1,7	100
1972/73	52,9	28,3	16,8	0,3	1,7	100

L'évolution des effectifs par secteur d'enseignement montre que l'importance du secteur privé a beaucoup diminué au profit du secteur public. Au cours de la période 1963/64 à 72/73 l'accroissement annuel des effectifs scolarisés a été de 8,8 % dans le secteur public contre 0,6 % dans le secteur privé catholique. La comparaison entre les différentes catégories du secteur privé permet de constater que les effectifs du secteur catholique sont deux fois plus importants que ceux du secteur protestant et ce rapport est demeuré tel depuis 1963/64. Les secteurs Laïc et Franco-Arabe quant à eux, jouent un rôle plutôt marginal en raison de la faiblesse de leurs effectifs. Le secteur protestant s'est particulièrement distingué dans la diminution progressive de ses effectifs à partir de l'année scolaire 1967/68.

En ce qui concerne l'importance relative de chaque secteur, les pourcentages montrent que le secteur privé a pris beaucoup de recul par rapport au secteur public. Alors que le pourcentage des effectifs appartenant au secteur privé diminuait d'année en année, celui du secteur public augmentait parallèlement. Le pourcentage des effectifs du secteur privé est passé de 57 % en 1963/64 à 53 % en 1967/68 pour atteindre 42,4 % en 1971/72.

Après l'évolution des effectifs d'élèves, nous allons dans les prochains tableaux étudier l'évolution des écoles, des maîtres et des classes.

Tableau n° 13 Evolution des écoles par secteur

Années	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	Ensemble
1963/64	1277	1143	778	20	59	3277
1964/65	1395	1086	794	21	30	3326
1965/66	1471	1078	780	20	41	3390
1966/67	1498	1085	794	23	51	3451
1967/68	1553	1082	782	26	72	3515
1968/69	1599	914	756	27	76	3372
1969/70	1747	866	690	25	59	3387
1970/71	1888	794	621	25	50	3378
1971/72	1995	769	593	25	67	3450
1972/73	2056	812	630	27	59	3584
Variation entre 1964 et 1973	161,0	71,0	80,9	135,0	100,0	109,0
accroissement annuel	5,4	-3,5	-2,4	3,4	0	1,0

Tableau n° 14 : Evolution du nombre de maîtres par secteur

Années	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	ENSEMBLE
1963/64	3 843	3 825	2 018	63	307	10 054
1964/65	4 212	4 117	2 074	54	138	10 595
1965/66	4 774	4 314	2 245	50	218	11 601
1966/67	4 906	4 425	2 339	54	287	12 011
1967/68	5 516	4 535	2 346	67	343	12 807
1968/69	6 135	4 148	2 230	64	348	12 925
1969/70	6 789	4 020	2 107	69	334	13 407
1970/71	7 432	4 088	2 108	76	210	13 914
1971/72	8 182	4 162	2 022	88	249	14 703
1972/73	8 540	4 124	2 086	92	347	15 189
Variation 64/73	222,2	107,8	103,4	146,0	113,0	151,0
accroissement annuel	9,3	0,8	0,4	4,3	1,7	4,7

Tableau n° 15 Evolution du nombre de classes par secteur

Années	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	ENSEMBLE
63:64	4 071	4 245	2 038	54	325	10 733
64/65	4 417	4 357	2 047	55	126	11 002
65/66	4 954	4 314	2 219	42	193	11 722
66/67	4 182	4 312	2 327	50	257	12 128
67/68	5 421	4 447	2 283	51	304	15 506
68/69	5 994	4 047	2 227	62	319	12 649
69/70	6 689	3 918	2 119	56	320	13 182
70/71	7 295	3 961	2 103	60	204	13 623
71/72	7 921	4 038	1 991	64	232	14 246
72/73	8 407	4 116	2 048	62	318	14 951
Variation 64/73	206,5	96,9	100,5	114,8	97,8	139,3
Accroissement annuel	8,4	-0,4	0,1	1,5	-0,3	3,7

Les tendances observées pour l'évolution des effectifs d'élèves se retrouvent dans les tableaux relatifs à l'évolution du nombre de maîtres d'écoles et de classes. Le rapprochement des effectifs du secteur privé à ceux du public montre que l'enseignement public a déclassé le privé pour ce qui est de l'importance relative des effectifs. De 1963/64 à 69/70 plus de 50 % des écoles, des maîtres et des classes appartenaient au secteur privé. A partir de l'année scolaire 1969/70 l'importance du secteur privé s'est beaucoup ressentie des mesures prises sur la réorganisation de l'enseignement privé au Cameroun. En effet cette réorganisation avait entraîné la suppression des écoles privées non agréées et le transfert d'un certain nombre d'écoles privées vers le secteur public. Le secteur privé a joué et continue de jouer un rôle important dans l'enseignement du premier degré. Cependant entre 1964 et 1973 alors que le secteur public connaissait un accroissement considérable de ses effectifs en maîtres écoles et classes, le secteur privé lui, enregistrait une décroissance des classes pour les raisons déjà évoquées.

b) Les aspects qualitatifs

Dans le cadre de l'analyse des aspects qualitatifs de l'enseignement du premier degré dans le secteur privé, nous allons étudier d'une part l'évolution des ratios et d'autre part l'évolution qualitative du personnel enseignant.

b-1 Les ratios

Tableau n° 16 : Evolution des ratios par secteur

Années	Elèves/maître						Elèves/classe					
	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	ENS.	PUB	CATH	PROT	FRA	LAIC	ENS.
1963/64	56,2	54,1	53,1	39,5	62,4	54,9	53,1	48,8	52,6	46,1	58,9	51,4
64/65	59,0	51,4	51,7	50,8	44,4	54,4	56,3	48,6	52,4	49,9	48,6	52,4
65/66	57,7	50,1	47,9	47,1	34,6	52,5	55,6	50,2	48,4	56,0	39,1	52,0
66/67	58,9	50,1	47,6	48,5	33,2	52,8	55,8	51,4	47,9	52,4	37,1	52,3
67/68	56,4	50,0	46,7	46,4	33,5	51,7	57,4	51,0	48,0	60,9	37,8	52,9
68/69	56,5	52,1	46,6	49,4	36,7	52,8	57,8	53,4	46,7	51,0	40,0	54,0
69/70	56,1	51,3	44,9	39,9	41,6	52,3	56,9	52,6	45,2	49,2	43,4	53,3
70/71	55,2	50,5	45,0	36,1	51,8	52,1	56,3	52,1	45,1	45,7	53,3	53,3
71/72	53,1	51,3	44,8	32,5	52,1	51,3	54,8	52,9	45,5	44,7	55,9	52,9
72/73	54,3	52,9	45,5	31,3	48,5	52,4	55,2	53,0	46,3	46,5	53,0	53,3

L'évolution des ratios ci-dessus montre que les indices sont demeurés plus faibles dans le secteur privé que dans le secteur public. D'une façon générale l'augmentation des effectifs d'élèves a été beaucoup plus importante que celle des maîtres et des classes. Ces moyennes élevées d'élèves par maître et par classe s'expliquent en partie par la pratique du système des classes à mi-temps notamment dans les villes. Dans le secteur public comme dans le privé la situation des ratios s'est légèrement améliorée dans la période.

Tableau n° 17 : Evolution du personnel enseignant par secteur et par grade

	Secteur	BE, BEPC	MEG	C E P E	TOTAL
1963/64	officiel	877	762	2 194	3 833
	privé	722	309	5 192	6 223
1965/66	officiel	945	782	3 047	4 774
	Privé	779	450	5 598	6 827
1966/67	officiel	1 043	937	2 926	4 906
	Privé	796	344	5 965	7 105
1967/68	Officiel	1 142	378	3 496	5 516
	Privé	834	331	6 126	7 291
1968/69	Officiel	1 249	1 137	3 749	6 135
	Privé	760	328	5 702	6 790
1969/70	Officiel	1 398	1 202	4 189	6 789
	Privé	775	358	5 485	6 618
1970/71	Officiel	1 713	1 415	4 603	7 731
	Privé	881	439	5 309	6 630
1971/72	Officiel	1 789	1 355	5 038	8 182
	Privé	780	442	5 299	6 521
1972/73	Officiel	1 843	1 474	5 234	8 553
	Privé	781	344	5 706	6 631
Variation entre 63/64 et 72/73	Officiel	210,1	193,4	238,6	223,1
	Privé	108,2	111,3	109,9	106,6
Accroissement ANNUEL	Officiel	8,6	7,6	10,1	9,3
	Privé	0,9	1,2	1,0	0,7

L'analyse de l'évolution qualitative du personnel enseignant montre que l'augmentation spectaculaire des effectifs de maîtres n'a pas été accompagnée d'une amélioration qualitative. La situation dans le secteur privé se présente légèrement mieux que dans le secteur public. En effet dans le secteur privé, l'accroissement du nombre de maîtres qualifiés a été de 0,9 % alors que l'accroissement du nombre total de maîtres s'élevait à 0,7 %. Dans le secteur public l'accroissement du nombre de maîtres qualifiés a été de 8,6 % pour un accroissement du nombre total de 9,3 %. Afin de faire ressortir d'avantage l'évolution qualitative du personnel enseignant, nous allons étudier l'évolution en pourcentage du nombre de maîtres par grade et secteur. Les pourcentages montrant que pour le secteur public la situation s'est plutôt détériorée par rapport à l'année de base 63/64, tandis que dans le privé on a eu une légère amélioration. La proportion de maîtres qualifiés dans le public est passée de 22,9 en 63/64 à 21,6 % en 72/73. Dans le privé cette proportion est passée de 11,6 % en 63/64 à 11,8 % en 72/73. Le déséquilibre entre l'évolution quantitative et l'évolution qualitative trouve sa justification dans la nécessité impérieuse qu'il y avait de recruter beaucoup de maîtres auxiliaires n'ayant pas de formation pédagogique pour faire face à la croissance des effectifs d'élèves.

Tableau 18 : Evolution en pourcentage des effectifs de maîtres par grade et secteur

Années	Secteurs	BE-BEPC	MEG	C E P E	Total
1963/64	Officiel	22,9	19,9	57,2	100,0
	Privé	11,6	5,0	83,4	100,0
1965/66	Officiel	19,7	16,3	64,0	100,0
	Privé	11,4	6,6	82,0	100,0
1966/67	Officiel	21,2	19,1	59,7	100,0
	Privé	11,2	4,8	84,0	100,0
1967/68	Officiel	20,7	15,9	63,4	100,0
	Privé	11,4	4,5	84,1	100,0
1968/69	Officiel	20,4	18,5	61,1	100,0
	Privé	11,2	4,8	84,0	100,0
1969/70	Officiel	20,6	17,7	61,7	100,0
	Privé	11,7	6,9	82,0	100,0
1970/71	Officiel	22,2	18,4	59,4	100,0
	Privé	13,3	6,6	80,1	100,0
1971/72	Officiel	21,9	16,5	61,6	100,0
	Privé	12,0	6,8	81,2	100,0
1972/73	Officiel	21,6	17,2	61,2	100,0
	Privé	11,8	5,2	86,0	100,0

3.2.4 Participation des filles à la scolarisation

Tableau N°19 : Evolution des effectifs d'élèves par sexe et par région
A) Sexe Masculin

Province Années	Centre- Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
	G	G	G	G	G	G
1963/64	124334	39752	60575	88916	27375	340952
64/65	119748	44879	63914	92567	28610	349718
65/66	124394	49703	65445	95169	27432	362143
66/67	127623	52922	68633	73817	28595	371590
67/68	133124	55263	69974	96000	28729	383090
68/69	137840	58777	70960	96774	28951	393302
69/70	139537	60557	74093	97815	28512	400514
70/71	140151	67380	76393	99913	30008	413845
71/72	141852	70597	76698	103574	32354	425075
72/73	147384	77693	82107	106013	32716	445913
Variation entre 63 et 73	118	195	135	119	119	131
Accroisse- ment en%	1,9	7,7	3,5	2,0	2,0	2,7

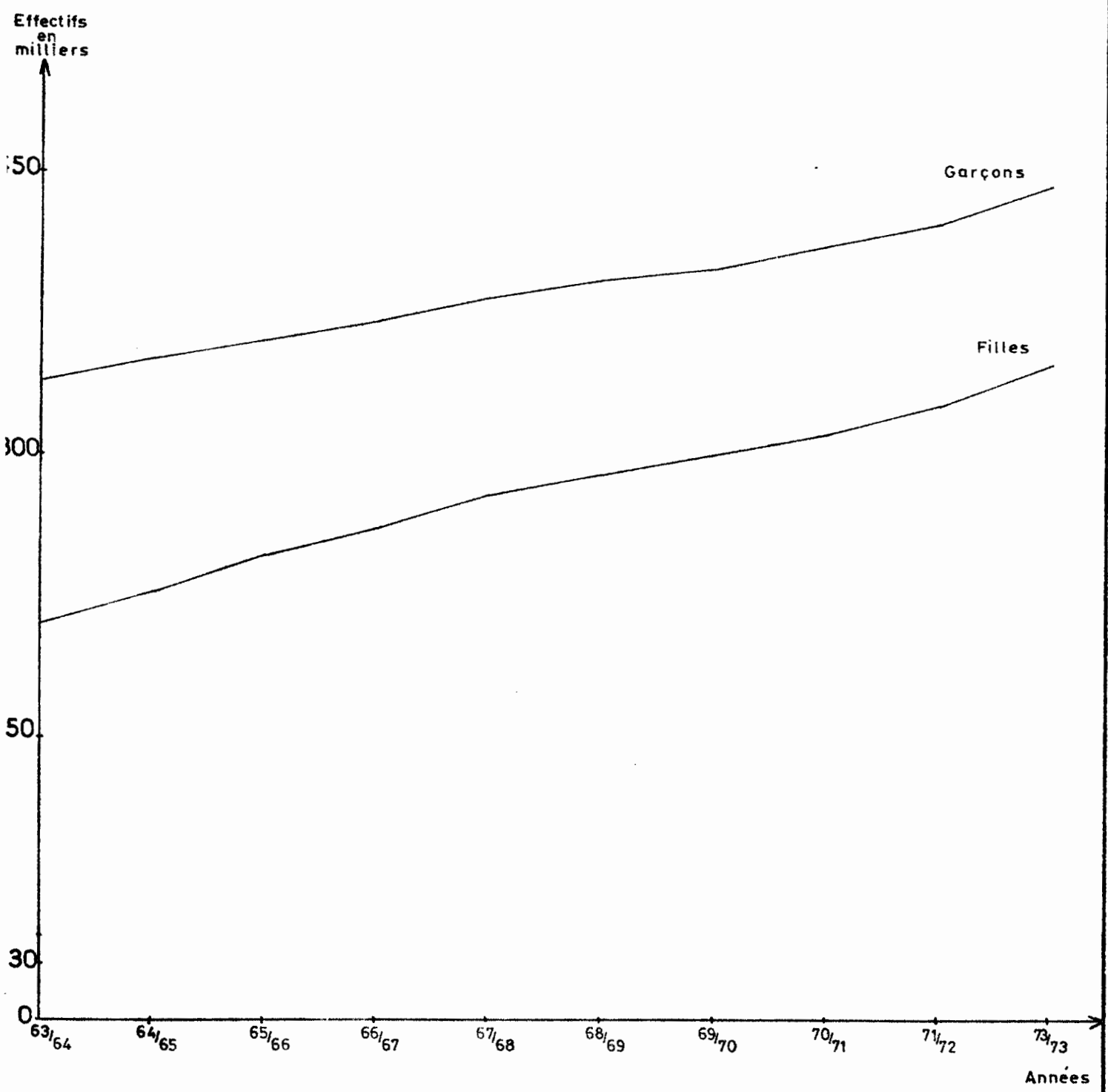
B) Sexe Féminin

Province Années	Centre- Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
	F	F	F	F	F	F
1963/64	97692	10683	42179	47143	13239	210936
64/65	100870	12400	46045	52243	15140	226698
65/66	108271	13878	50748	59501	14922	247320
66/67	113235	14760	54888	67000	16713	262664
67/68	119178	16399	58312	67685	17635	279290
68/69	122522	17545	60208	70987	18184	289446
69/70	125590	18326	62210	76141	18553	300420
70/71	127100	21051	64462	79892	19198	311703
71/72	132348	22535	67910	85355	20878	329026
72/73	138131	25789	74784	90633	21562	350899
Variation entre 63 et 73	141	247	177	192	163	166
Accroisse- ment en %	3,9	10,3	6,6	7,5	5,6	5,2

Source : statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental
graphique N°6

Graphique 6

EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ELEVES PAR SEXE AU CAMEROUN ORIENTAL



A partir du tableau des effectifs nous pouvons obtenir les proportions de filles scolarisées.

Tableau n°20 : Evolution en % des effectifs 1 élève par sexe et région.

A) Sexe Masculin

Province	Centre Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
Années	G	G	G	G	G	G
1963/64	56,00	78,82	58,95	65,35	67,40	61,77
64/65	54,28	78,35	58,13	63,92	65,39	60,67
65/66	53,46	78,17	56,32	61,53	64,77	59,42
66/67	52,99	78,19	55,56	59,80	63,11	58,58
67/68	52,76	77,12	54,55	58,65	61,96	57,84
68/69	52,94	77,01	54,10	57,69	61,42	57,60
69/70	52,63	76,19	53,96	56,23	60,58	57,04
70/71	52,44	76,19	54,24	55,57	60,98	57,03
71/72	51,73	75,80	53,04	54,82	60,78	56,36
72/73	51,64	75,22	52,42	53,91	60,39	55,96

B) Sexe Féminin

Province	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Ensemble
Années						
1963/64	44,00	21,18	41,05	34,65	32,60	38,23
64/65	45,72	21,65	41,87	36,08	34,61	39,33
65/66	46,54	21,83	43,68	38,47	35,23	40,58
66/67	47,01	21,81	44,44	40,20	36,89	41,42
67/68	47,24	22,88	45,45	41,35	38,04	42,16
68/69	47,06	22,99	45,90	32,31	38,58	42,40
69/70	47,37	23,81	46,04	43,77	39,42	42,96
70/71	47,56	23,81	45,76	44,43	39,02	42,97
71/72	48,27	24,20	46,96	45,18	39,22	43,64
72/73	48,36	24,78	47,58	46,09	39,61	44,04

Les tableaux n° 19 et 20 ci-dessus mettent en évidence les disparités entre scolarisation des filles et celle des garçons dans les Régions du Cameroun Oriental. Bien que la scolarisation des filles ait connu partout une progression notable entre 1963 et 1973, la situation est cependant différente d'une région à une autre. Sur l'ensemble du Cameroun Oriental la différence entre les niveaux de scolarisation des filles et des garçons s'est considérablement atténuée. L'amélioration de la scolarisation des filles a été particulièrement remarquable dans la région de l'Ouest puisque la proportion de filles est passée de 34,65 % en 1963/64 à 46,09 % en 72/73.

La proportion à l'ouest se rapproche alors de celle du Centre-Sud et du Littoral qui ont presque atteint la situation d'équilibre entre filles et garçons. En 1972/73 les pourcentages de filles dans l'enseignement primaire sont de 48,36 % dans le centre sud et 47,58 % dans le Littoral. La scolarisation des filles est loin d'être brillante à l'Est et encore moins dans le Nord. Dans ces deux régions la disparité entre niveau de scolarisation des filles et celui des garçons est encore riante et la différence va même du simple au triple dans le Nord. En ce qui concerne cette région du Nord fortement islamisée, il y a lieu de rechercher les causes profondes de la disparité entre sexe dans les traditions religieuses puisque des situations semblables se rencontrent dans d'autres régions islamisées d'Afrique. En effet il semble que la religion islamique associée à un fort traditionalisme ne reconnaît pas le bien fondé de la scolarisation des filles qui est considérée comme une perte de temps. Mais peu peu, cette conception conservatiste fait place à un réalisme positif favorable à la scolarisation des filles autant qu'à celle des garçons. Dans la période 1963 à 1973, l'accroissement annuel des effectifs de filles a été nettement supérieur à celui des garçons. Cet accroissement a été de 3,9 % dans Centre Sud, 10,3 % dans le Nord, 6,6 % dans le Littoral, 7,5 % dans l'Oust 5,6 % dans l'Est pour les filles, contre respectivement 1,9 %, 7,7 % 3,4 % ; 2,0 % ; 2,0 % pour les garçons.

Les disparités actuelles seront donc rapidement éliminées si l'accroissement annuel des effectifs de filles et garçons suit la tendance observée entre 1963 et 1973.

Tableau 21 Tableau récapitulatif de la situation de la scolarisation au Cameroun Oriental

RUBRIQUES	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
<u>Nombre d'écoles</u>	3277	3326	3390	3451	3515	3372	3372	3378	3450	3584
<u>Nombre de classes</u>	10733	11002	11722	12128	12506	12649	13162	13623	14246	14951
<u>Nombre de maîtres</u>	10054	10595	11601	12011	12807	12925	13407	13914	14703	15184
<u>Nombre total d'élèves</u>	551888	576416	609463	634254	662299	682748	701934	725548	754101	796812
<u>Nombre d'élèves garçons</u>	340952	349718	362143	371590	383090	393302	400514	413845	425085	445913
<u>Nombre d'élèves filles</u>	210936	226693	247320	262664	279209	289446	301420	311703	339016	350899
<u>Nombre d'élèves CME pour</u>										
<u>1000 élèves C.I.</u>	25	26	28	31	35	38	40	46	42	44
<u>Elèves/classes</u>	51	52	52	52	53	54	53	54	53	53
<u>Elèves/Maîtres</u>	55	54	53	53	52	53	52	52	51	52
<u>Elèves/1000 hts</u>		144	147	150	151					
<u>Taux de scolarisation(6-13ans)</u>			56,4%	60,7%	64,1%	63,8%	64,9%	72,7%	74 %	
<u>Accroissement des effectifs</u>										
<u>par rapport à l'année</u>										
<u>Précédente</u>		4,4%	7,7%	4,1%	4,4%	3,1%	2,8%	3,3%	3,9%	5,6%

IV- Le rendement de l'enseignement du premier degré

Devant l'ampleur des besoins et la modicité des ressources budgétaires de la plupart des pays africains, économistes et éducateurs cherchent à obtenir de l'appareil éducatif en place les meilleurs résultats. Soucieux d'aboutir à un prix de revient optimum de l'enseignement par élève les économistes dénoncent le gaspillage financier que constitue le fait que beaucoup d'élèves qui entrent dans l'enseignement primaire ne terminent pas leurs études ; le coût de l'élève formé s'en trouve augmenté. De la même façon, les éducateurs s'inquiètent en constatant qu'un grand nombre d'élèves ne suivent pas la progression arrêtée par le système scolaire.

Jusqu'à une époque récente la valeur d'un système d'enseignement s'appréciait surtout au niveau des emplois qu'obtenaient plus tard les élèves diplômés, à la compétence et à la maturité dont ils faisaient preuve. La qualité de la formation reçue par les élites, aussi rares qu'elles fussent, suffisait à justifier le système d'enseignement dont elles relevaient. Aujourd'hui, le processus de la planification implique que des objectifs précis, numériques soient fixés : un nombre N d'élèves à scolariser en x années, n1 élèves au niveau du certificat d'études, n2 au niveau du brevet, etc... et que les données et les mécanismes scolaires d'un pays soient analysés avec précision. Il paraît de plus en plus nécessaire d'exprimer l'efficacité de l'enseignement en termes mesurables. Sans négliger l'importance de la qualité de l'enseignement dispensé et tout en reconnaissant les limites d'une évaluation de l'efficacité basé sur des effectifs, on est amené, d'un point de vue pratique, à considérer le système d'éducation comme une entreprise destinée à former des élèves. L'impossibilité où se trouve un grand nombre d'enfants scolarisés à suivre le cycle complet de leurs études ne peut alors être simplement mentionnée, incriminée ou dénoncée en termes vagues ; elle conditionne ce que nous n'hésiterons pas à appeler "le rendement scolaire". En effet comme l'écrivait en 1956 le Secrétariat de l'UNESCO dans son étude technique A/AC - 35/L 224 intitulée "Retard scolaire dans les écoles primaires" : "Ce qui importe n'est pas tant d'avoir un grand nombre d'enfants inscrits dans les écoles que de les y garder jusqu'à ce qu'ils aient terminé le cycle des études".

4.1 Elèves nouveaux et redoublants

4.1.1. Evolution des nouveaux

Tableau n°22 : Evolution des effectifs scolarisés en nouveaux et redoublants
par année d'étude

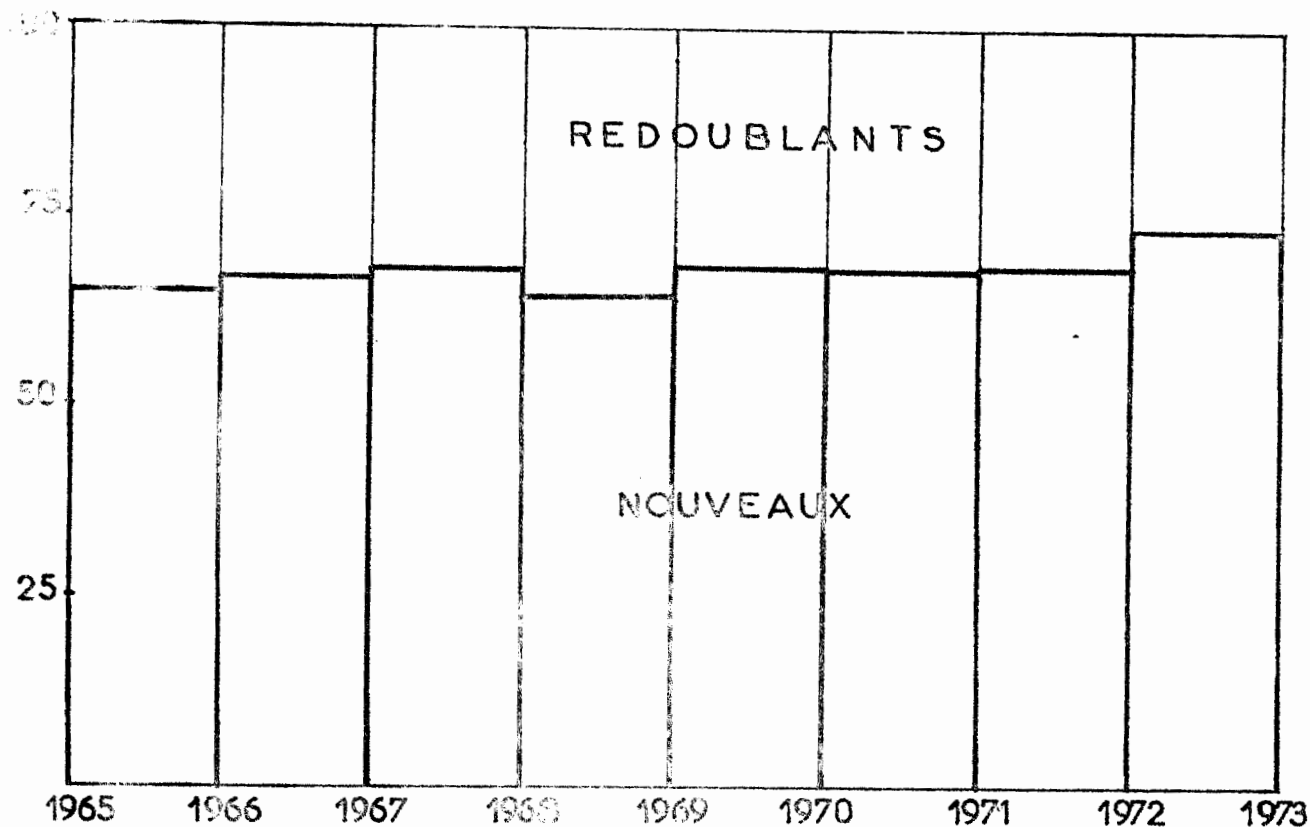
	ANNÉES SCOLAIRES								
	1963/64	1963/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
1ère Année (CI)									
Nouveaux	...	110660	109143	117047	128630	122040	126566	136545	143444
Redoublants	...	85570	84662	80007	71048	79777	77268	81017	77602
Total	190149	196230	193805	197054	199678	201817	203834	217562	221046
2e Année (CP)									
Nouveaux	...	84048	84747	82667	86337	89948	93460	96219	105098
Redoublant	...	35668	36880	37565	44173	41016	39887	39965	38253
Total	116904	119716	121626	127332	130510	130964	133347	136184	143351
3e Année (CE1)									
Nouveaux	...	65015	76102	74212	69014	79492	80882	84532	93196
Redoublants	...	26298	19908	26661	35813	31529	32931	35752	33492
Total	83985	91313	96010	100873	104827	111021	113813	120284	126688
4e Année (CE2)									
Nouveaux	...	51705	57132	59735	55574	64930	68874	71790	79835
Redoublants	...	18073	16717	18740	26558	19160	21572	22262	18976
Total	62032	69778	73849	78475	82132	84090	90446	94052	98811
5e Année (CM1)									
Nouveaux	...	40111	48979	52712	49049	57842	61447	63157	69646
Redoublants	...	17853	16022	18040	25770	21174	23071	24151	22020
Total	52341	57964	65001	70752	74819	79016	84518	87308	91666
6e Année (CM2)									
Nouveaux	...	31767	39316	44198	43885	55051	52091	56470	62808
Redoublants	...	22535	21689	24865	33199	26574	34149	34251	34490
Total	49002	54302	61005	69063	77084	81625	86240	90721	97298
Ensemble									
Nouveaux	...	383306	409955	437571	432482	470403	484723	508713	552815
Redoublants	...	205997	201341	205878	236561	219230	228268	237398	226045
Total	554766	589303	611296	643449	669050	689633	712991	746111	778860

Tableau n°23 : Taux d'évolution à la fin de chaque année d'études depuis 1964/65

Années d'études .	ANNEES SCOLAIRES							
	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970 /71	1971/72
1ère année (C.I.)								
Passage	44,20	43,2	46,3	43,8	45,1	46,3	47,2	48,3
Redoublement	45,00	43,1	41,3	36,1	40,0	38,3	39,8	35,7
Abandon	10,8	13,7	12,4	20,1	14,0	15,4	13,0	16,0
2e année (C.P.)								
Passage	55,61	63,6	61,0	54,2	60,9	61,8	63,1	68,4
Redoublement	30,50	30,8	30,9	34,7	31,4	30,5	30,0	28,1
Abandon	13,9	5,6	8,1	11,1	7,7	7,7	6,9	3,5
3e Année (CE1)								
Passage	61,60	62,6	62,2	55,1	61,9	62,0	63,1	66,4
Redoublement	31,30	21,80	27,8	35,5	30,1	29,7	31,4	27,8
Abandon	7,1	15,6	10,0	9,4	8,0	8,3	5,5	5,8
4e Année (CE2)								
Passage	64,70	70,2	71,4	62,5	70,4	73,1	69,8	74,1
Redoublement	29,10	24,0	25,4	33,3	23,3	25,7	24,6	20,2
Abandon	6,2	5,8	3,2	3,7	6,3	1,2	5,6	5,7
5e Année (CM1)								
Passage	60,70	67,8	68,0	62,0	73,6	65,9	66,8	71,9
Redoublement	34,10	27,6	27,8	36,4	28,3	29,2	28,6	25,2
Abandon	5,2	4,6	4,2	1,6	1,9	4,9	4,6	2,9
6e Année (CM2)								
Passage	17,32	17,4	18,2	16,6	17,2	18,3	20,6	20,2
Redoublement	46,0	39,9	40,8	48,1	34,5	41,8	39,7	38,0
Abandon	36,7	42,7	41,0	35,3	48,3	39,9	39,7	41,8
Ensemble								
Passage	50,7	53,6	54,2	49,0	53,9	53,9	54,7	57,5
Redoublement	37,1	34,2	33,7	36,8	32,8	33,1	33,3	30,3
Abandon	12,2	12,2	12,1	14,2	3,3	13,0	12,0	12,2

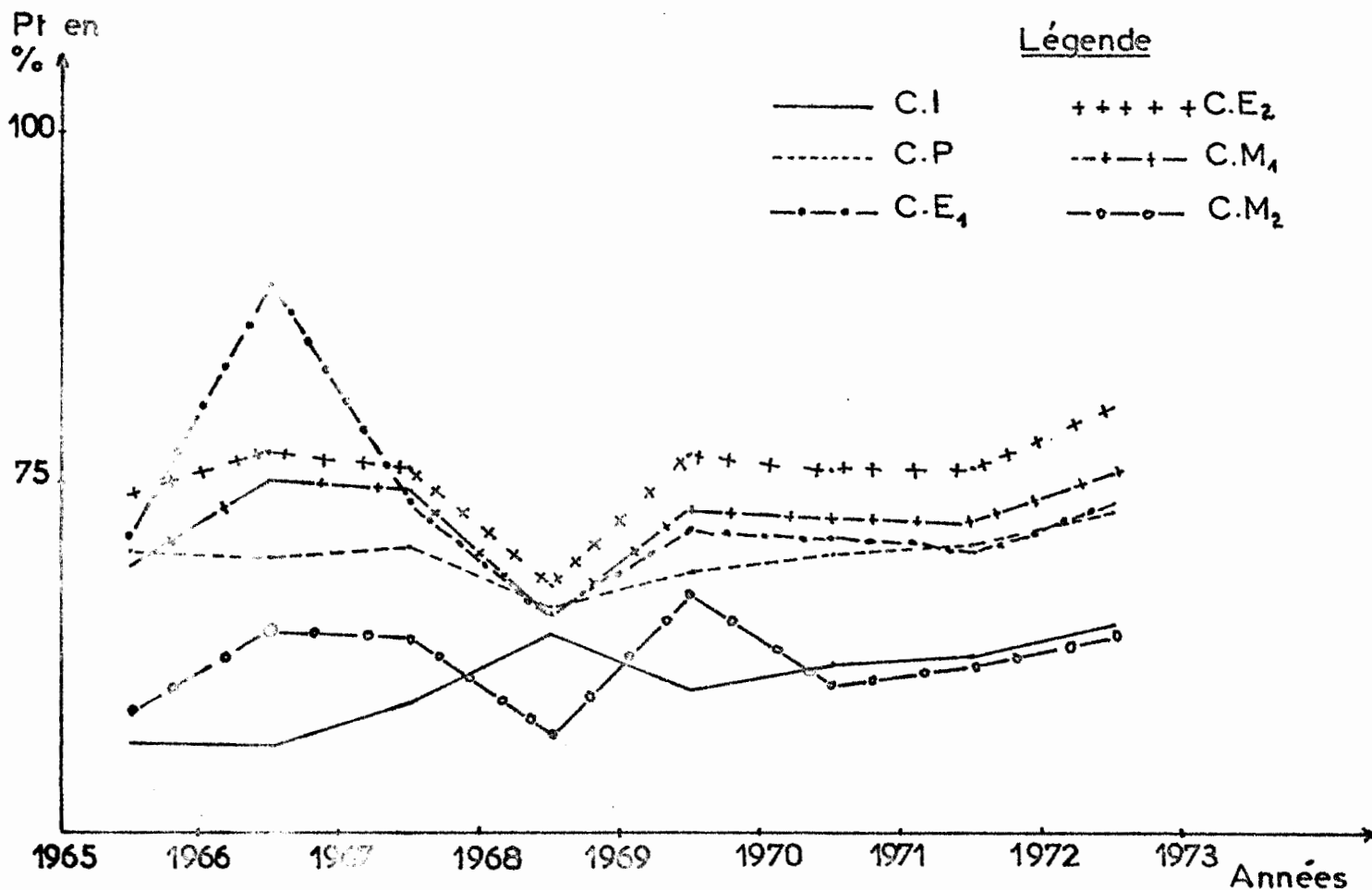
Graphique 7

EVOLUTION de la PROPORTION de nouveaux élèves dans leur classe par années scolaires.



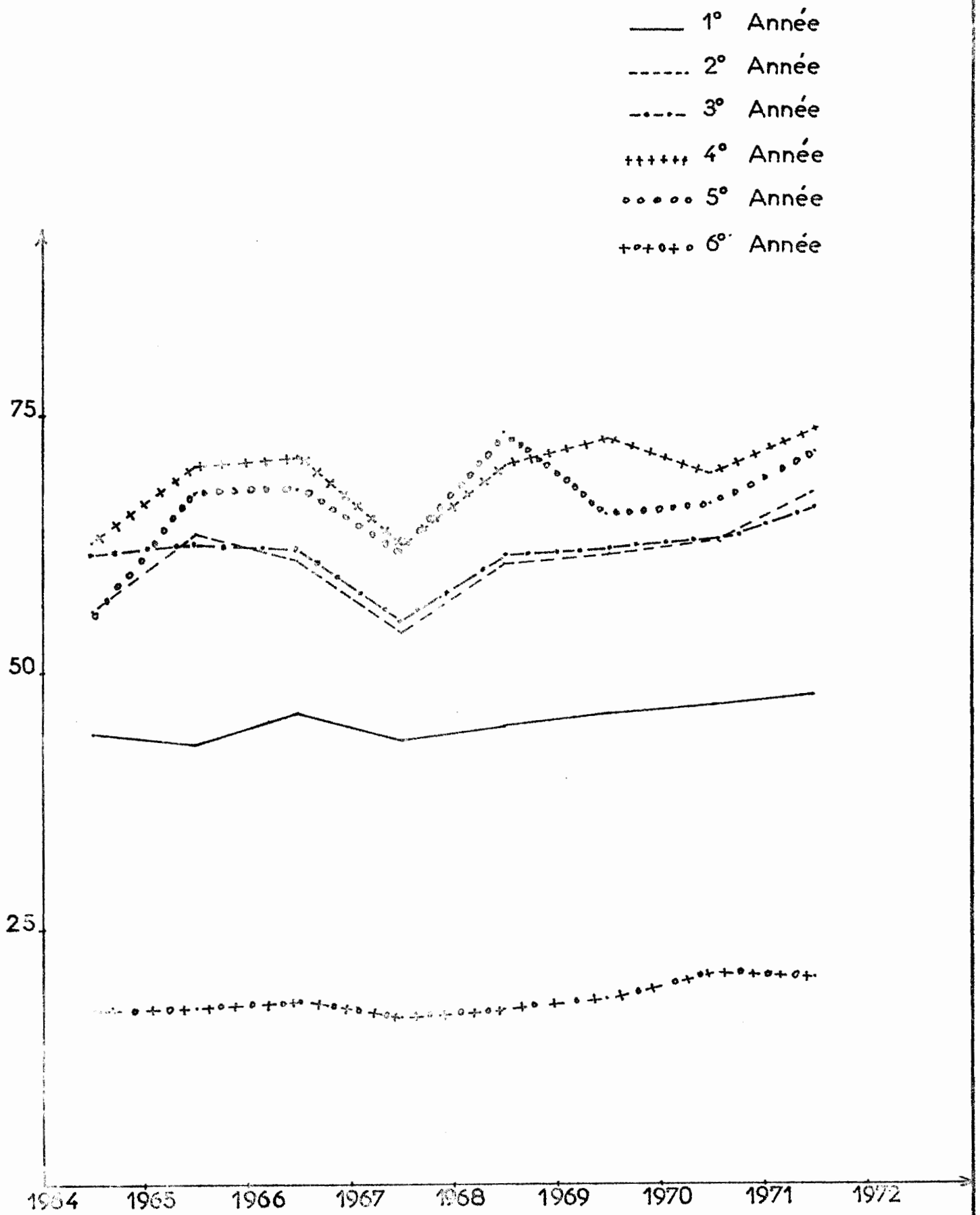
Graphique 8

EVOLUTION de la PROPORTION de nouveaux élèves par classes et années scolaires



Graphique 9

EVOLUTION des TAUX de PASSAGE par années d'études



Nous appelons nouveaux les élèves qui sont dans une classe pour la première fois. Le tableau 22 donne, par année d'études pour chaque année scolaire, la répartition des élèves / nouveaux et redoublants..

Nous pouvons donc déterminer la proportion des nouveaux et redoublants par années d'études. L'évolution de ces proportions est donnée par le tableau n°23.

Il résulte de ces tableaux que la 1ère année (C1) et la 6e année (CM2) présentent les proportions les plus basses de nouveaux élèves. Cela résulte du fait qu'en première année beaucoup d'enfants ne s'adaptent pas facilement à leur nouvelle vie décoliers, et par conséquent connaissent d'abord un échec. En sixième année, il y a deux facteurs qui jouent :

- a) Il n'y a qu'une élite qui passe en classe de 6e de lycées et collèges
- b) Le diplôme du C.E.P.E est souvent considéré par les parents comme un objectif minimum, et certains enfants redoublent le CM2 pour se représenter au certificat d'études.

Ces deux facteurs ont pour conséquence un fort pourcentage de redoublants dans ces deux classes, ce qui limite le nombre de nouveaux admis.

Si nous regardons l'évolution dans le temps de l'ensemble des élèves, répartis / nouveaux et redoublants dans leur classe, on constate une tendance à la hausse de la proportion des nouveaux. En effet, cette proportion s'établit à 71 % en 1971/72 contre 65 % en 1965/66. Cette évolution est donnée par le graphique 7. Le graphique 8 donne l'évolution de la proportion de nouveaux par années d'études et années scolaires.

4.1.2 Taux d'évolution à la fin de chaque année d'études

Soit E le nombre d'élèves inscrits dans une année d'études, au cours d'une année scolaire. A la fin de cette année :

- . P vont passer dans la classe supérieure ;
- . R vont redoubler ;
- . A vont abandonner les études ;

On peut donc écrire :

$$E = P + R + A.$$

et on pourra déterminer trois taux, pour une année d'études γ ($\gamma = 1, 2, \dots, 6$).

Taux de passage

$$P_{\gamma} = \frac{P_{\gamma}}{E_{\gamma}} \times 100$$

Taux de redoublement

$$R_{\gamma} = \frac{R_{\gamma}}{E_{\gamma}} \times 100$$

Taux d'abandon

$$a_{q} = \frac{A_{x}}{E_{x}} \times 100$$

Le tableau 22 donnant la répartition des élèves en nouveaux et redoublants par année d'études pour chaque année scolaire, a permis de calculer les différents taux d'évolution des élèves dans le cycle d'enseignement.

Le taux de passage à la fin de la première année est plus faible qu'à la fin de la deuxième année. C'est qu'au cours de la deuxième année, les programmes de première année sont repris avec de très légères variations. Deux autres causes contribuent au fort pourcentage de redoublement en première année.

1°) Les enfants ne parlent généralement pas français à leur entrée à l'école mais le dialecte. La plupart suit donc mal et par suite ne réussit pas.

2°) En général les maîtres qualifiés mettent un point d'honneur à tenir les classes supérieures, laissent les cours d'initiation, où leur qualification est pourtant indispensable, aux moniteurs.

Les taux de 3e et 4e années sont dans l'ensemble supérieurs à ceux de la 2e année, avec cependant des taux de 4e année supérieurs à ceux de 3e année. Cela résulte du fait que les élèves sont déjà bien adaptés aux conditions scolaires et maîtrisent mieux le français, par suite réussissent mieux.

Si nous regardons l'évolution dans le temps des taux de passage, nous constatons que dans toutes les classes, la situation tend à s'améliorer d'année en année. Les taux de 1971/72 sont dans l'ensemble supérieurs à ceux de 1964/65. Cet accroissement des taux de réussite est dû à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, consécutive à l'augmentation considérable du nombre de maîtres qualifiés comme nous l'avons vu ci-dessus.

L'évolution du taux de passage par années d'études et par années scolaires est donnée par le graphique 9.

1.2. Le retard scolaire

4.2.1 Evolution de l'âge moyen par classe au premier janvier.

Nous disposons, à partir de 1966/67, de la répartition des élèves du primaire suivant l'âge et l'année d'études. Une répartition des effectifs des classes par sexe et âge n'existe que pour quelques années seulement. Cette lacune nous a conduits à ne calculer les âges moyens que pour les deux sexes réunis.

L'évolution de l'âge moyen par classe est donnée par le tableau ci-dessous.

Tableau 24 ; Evolution de l'âge moyen par classe depuis 1966/67

Années scolaires	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1966/67	7,4	9	10,4	11,5	12,7	13,9
1967/68	7,4	8,8	10,5	11,5	12,7	13,9
1968/68	7,3	8,6	9,9	11,6	12,7	13,9
1969/70	6,8	8,4	9,8	11,0	12,7	13,9
1970/71	6,7	8,4	9,8	11,0	12,2	13,8
1971/72	6,7	8,3	9,8	11,0	12,2	13,4
1972/73	6,6	8,3	9,8	11,0	12,2	13,4

Ce tableau permet de voir que l'âge moyen des élèves d'une même année d'études a tendance à baisser. Cette baisse, très importante pour les deux premières années d'études, s'explique essentiellement par l'admission de moins en moins importante d'enfants ayant 7 ans et plus. En 1966/67, les âges moyens au CI et au CM2 étaient respectivement de 7,8 et 13,9 ans. En 1972/73, ces âges ne sont plus que de 6,6 ans et 13,4 ans.

4. 2.2 Estimation du retard scolaire

Le tableau ci-dessus permet le calcul du retard scolaire dans le cycle. En une année scolaire t , les élèves de première année d'études ont un âge moyen x . L'année suivante $t + 1$, les élèves de 2e année ont un âge moyen y . Or, s'il n'y avait eu ni redoublement ni abandon, les élèves de la première année seraient passés en 2e année et auraient donc $x + 1$ ans en moyenne. La différence $ri = y - (x + 1)$ constitue "le retard scolaire moyen" en 2e année. De la même façon, on définit un retard scolaire moyen de toutes les classes.

Le retard scolaire de tout le cycle est :

$$\sum r_i \text{ où } r_i \text{ représente le retard scolaire moyen de la classe } i.$$

Cet indicateur nous permettra par la suite de calculer la durée moyenne réelle dans le cycle, des élèves ayant terminé le cycle.

Le tableau ²⁵ ci-dessous donne l'évolution du retard scolaire de 1967/69 à 1972/73.

Tableau n°25 : Evolution du retard scolaire scolaire moyen de 1967/68 à 1972/73

Année scolaire	Retard moyen au CP	Retard moyen au CE1	Retard moyen au CE2	Retard moyen au CM1	Retard moyen au CM2	Retard total
1967/68	0,4	0,5	0,1	0,2	0,2	1,4
1968/69	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2	0,8
1969/70	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,7
1970/71	0,6	0,4	0,2	0,2	0,1	1,5
1971/72	0,6	0,4	0,2	0,2	0,2	1,6
1972/73	0,6	0,5	0,2	0,2	0,2	1,7

On remarque une tendance générale à la hausse du retard moyen total. En effet le retard moyen est passé de 1,4 en 1966-67 à 1,7 en 1971/72. Pendant ce temps, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'âge moyen accusait une nette tendance à la baisse. Il semblait

donc que plus les enfants entrent jeunes à l'école plus il y a des retards scolaires, donc de redoublements.

4.3. Rendement scolaire

4.3.1. Intensité de l'enseignement

Etant donné 1000 élèves débutant ensemble dans un cycle d'enseignement, une même année scolaire, on appellera "intensité" le nombre de ceux d'entre eux qui termineront avec succès le cycle d'enseignement, c'est-à-dire le nombre de ceux d'entre eux qui arrivent au CM2.

Mais ces élèves ne mettront pas tous le même nombre d'années à terminer le cycle, puisque certains risquent de redoubler des classes ; si le cycle dure 6 ans, les élèves peuvent mettre 6, 7, 8 ans ou plus (on négligera le nombre d'élèves qui sautent une classe sans jamais redoubler).

On a donc :

$$I = i_6 + i_7 + i_8 + \dots = \sum_{q=6}^{\infty} i_q$$

où i_q , intensité partielle en q années scolaires, représentera le nombre d'élèves ayant terminé avec succès le cycle d'études en q années scolaires.

Pour l'enseignement primaire les élèves qui terminent le cycle avec succès sont ceux qui arrivent au CM2.

Il n'existe pas de statistiques permettant de déterminer directement l'intensité I , les intensités partielles i_q . Toutefois, on peut à l'aide des taux d'évolution d'une année scolaire et moyennant certaines hypothèses sur le redoublement et l'abandon, déterminer d'une façon approchée ces indicateurs.

On admet le principe suivant, qui est celui retenu par le Cameroun

- Seuls deux redoublements sont autorisés durant le cycle. Par suite aucun élève ne peut passer plus de 8 ans dans le cycle. Donc un abandon aura lieu : si l'élève a passé 3 années dans le primaire, sans dépasser le niveau de la 1ère année (C1), 4 années sans dépasser le CP, 5 années sans dépasser le CE1, 6 années sans dépasser le CE2, ... 8 années sans dépasser le CM2.

Appliquons la méthode aux années pour lesquelles nous disposons de données, en précisant toutefois que pour la période étudiée, seules les promotions 1964/65 et 1965/66 ont terminé le cycle.

Compte tenu des hypothèses sur les abandons, les élèves n'auront plus que deux possibilités d'évolution à la fin d'une année d'études : soit passer dans la classe supérieure, soit redoubler leur classe, l'abandon n'intervenant qu'à la limite. Les taux de passage et de redoublement retenus sont ceux calculés ci-dessus, tableau 23.

Le cheminement scolaire est fait pour les promotions 1964/65 à 1971/72. (voir ci-dessous en annexe)

Pour les promotions ayant terminé le cycle, 1964/65 et 1965/66, nous avons les résultats suivants :

! Intensité !	! promotion ! ! 1964 !	! promotion ! ! 1965 !	! moyenne !	
			! Chiffres !	! % !
!	! 80 !	! 67 !	! 74 !	! 19 !
! 7 !	! 139 !	! 152 !	! 145 !	! 37 !
! 8 !	! 153 !	! 195 !	! 174 !	! 44 !
! Intensité ! ! Totale !	! 372 !	! 414 !	! 393 !	! 100,0 !

Donc pour les 2 promotions, 393 élèves sur 1000 de première année ont, en moyenne, achevé le cycle.

Quant à l'intensité partielle 74 seulement terminent le cycle sans jamais redoubler, soit 19 % de ceux qui ont terminé le cycle, 145 élèves (37 %) terminent le cycle après un redoublement et 174 élèves (44 %) terminent le cycle après 2 redoublements.

4.3.2 La retention scolaire

Etant donnés 1000 élèves commençant l'école une année donnée, on appelle taux de retention scolaire au bout de n années la proportion de ceux d'entre eux qui restent encore dans le cycle en l'année t + n. Les taux de retention issus du calcul du cheminement scolaire sont donnés par le tableau 26 ci-dessous.

Tableau 26 : Taux de rétention scolaire dans le primaire à l'issue de n années passées à l'école

Promotions	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans
1964	1000	1000	1000	830	561	506	401	221
1965	1000	1000	1000	829	700	573	449	264
1966	1000	1000	1000	760	658	551	427	
1967	1000	1000	1000	835	724	621		
1968	1000	1000	1000	845	752			
1969	1000	1000	1000	854				
1970	1000	1000	1000					
1971	1000	1000						
Moyenne	1000	1000	1000	826	679	563	426	242

Il résulte de ce tableau qu'en moyenne, sur 1000 élèves entrant à l'école ensemble, 826 seulement entament une 4^e année, 679 une 5^e année, 563 une 6^e année, 426 une 7^e année ; 242 seulement entament une 8^e année dans le cycle primaire.

4.3.3 L'abandon scolaire

Le tableau 26 ci-dessus permet de calculer l'abandon scolaire suivant la durée passée à l'école.

Soit P_i les taux de rétention. L'abandon a_i , après i années passées à l'école est donnée par :

$$a_i = P_i - P_{i+1}$$

Il en résulte le tableau suivant

Tableau n° 27 : Abandons suivant le nombre d'années passées à l'école:

Promotions	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
1964	0	0	170	269	55	105	180
1965	0	0	171	129	127	124	185
1966	0	0	240	102	107	124	
1967	0	0	165	111	103		
1968	0	0	155	93			
1969	0	0	146				
1970	0	0					
1971	0	0					
8 Moyenne	0	0	174	141	98	117	182

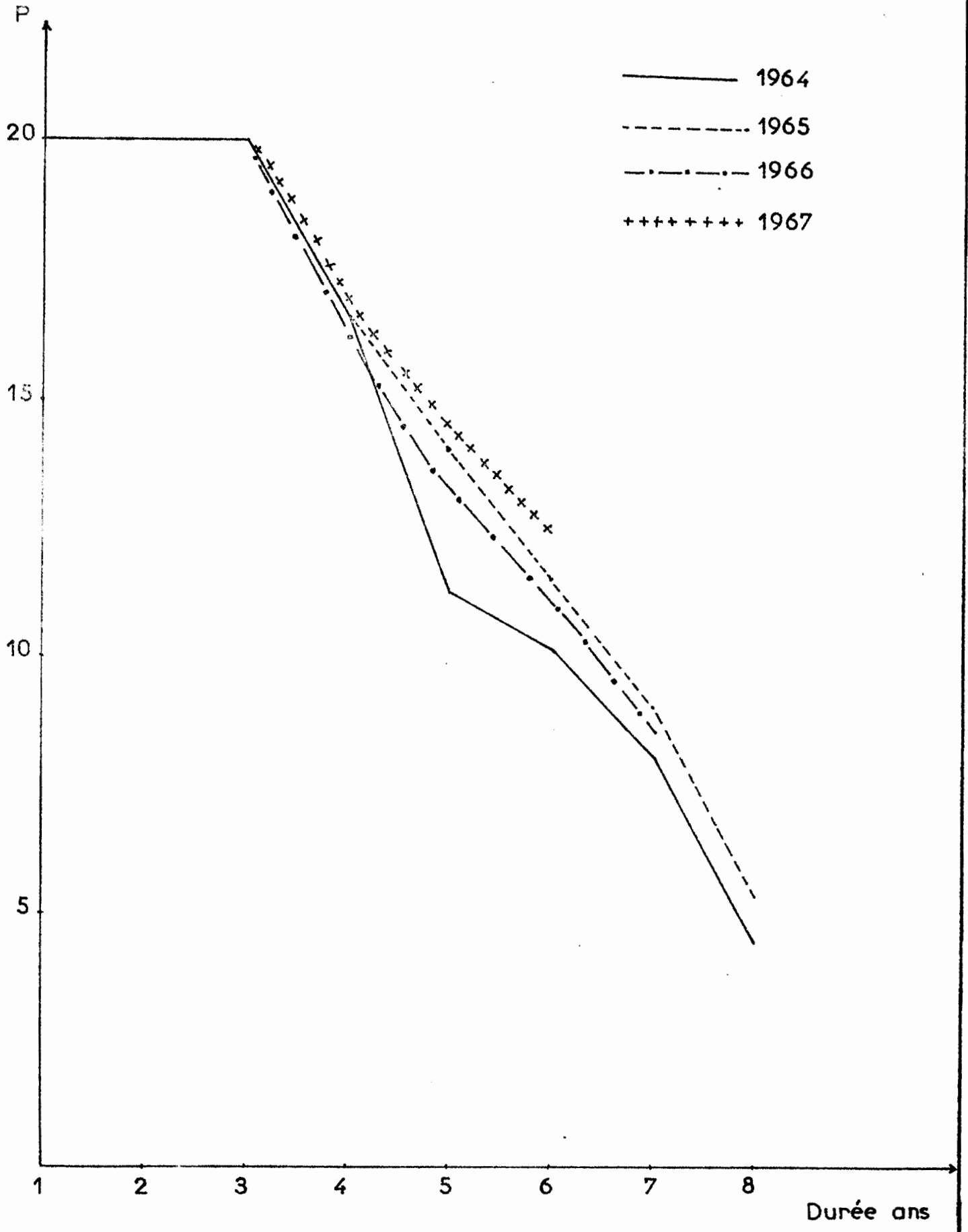
Ce tableau montre qu'en moyenne, sur 1000 élève^s commençant ensemble l'école, 174 abandonnent après 3 années passées à l'école, 141 après 4 années, 98 après 5 années et enfin 182 après 7 années.

Ces abandons s'effectuent dans les classes suivantes :

CI	174
CP	141
CE1	98
CE2	117
CM1	182
Total	<u>712</u>

Graphique 10

EVOLUTION des TAUX de RETENTION par durée passée à l'école



Il apparaît donc que la plupart des élèves abandonnent l'école dans les petites classes, sans avoir beaucoup appris et risquent de redevenir analphabètes.

4.3.4 La déperdition

Entre deux systèmes d'enseignement de même intensité \bar{I} , on préfère celui qui présente la plus grande intensité partielle en comparant entre elles les quantités :

$$i_6 ; i_6 + i_7 ; i_6 + i_7 + i_8 ; \dots$$

Mais la comparaison des intensités partielles ne suffit pas, le plus souvent, pour décider entre deux systèmes d'enseignement. Aussi pour pallier cette insuffisance, faut-il introduire la notion d'années - élèves.

Pour un élève, le nombre d'années - élèves fournies est égal au nombre total d'années qu'il a passées dans le cycle ; si par exemple, l'élève a triplé la 1ère année, doublé la 3e année, et abandonné l'école après avoir redoublé la 5e année, le nombre d'années - élève qu'il aura passées dans le cycle est : 3 années en première année, 1 année en 2e, 2 années en 3e, 1 année en 4e, 2 années en 5e, soit au total 9 années-élèves.

Cet élève ayant abandonné le cycle d'enseignement sans succès, ces 9 années-élève sont considérées comme perdues.

D'une façon générale, étant donné une promotion de 1000 élèves, on peut déterminer, en premier lieu, le nombre total F d'années, qui ont été fournies durant la scolarisation de ces unités. Mais sur les 1000 élèves constituant la promotion, seuls \bar{I} élèves ont terminé avec succès le cycle. Théoriquement, ces élèves auraient dû passer 6 années d'études, ce qui correspondrait à $6 \times \bar{I}$ années-élèves (la durée du cycle étant de 6 ans).

Le rapport d entre le nombre d'année-élèves fournies F et le nombre d'années-élève normalement requises pour former les enfants qui ont terminé le cycle avec succès donne une mesure de l'efficacité du système.

$$d = \frac{F}{6 \bar{I}}$$

Le rapport d est appelé "coefficient de déperdition".

Le nombre total moyen d'années-élève fournies est la somme des années-élève fournies dans chaque classe par les membres de la promotion.

Pour les 2 promotions 1964 et 1965 qui ont terminé le cycle, nous pouvons dresser le tableau suivant :

Tableau n°28 : Années-élève fournies et perdues en 1964 et 1965

Années d'études	Promotion 1964			Promotion 1965			Moyenne		
	abandons	Années élèves perdues	Années élèves fournies	Abandons	Années élèves perdue	Années élèves fournies	Abandons	Années élèves perdue	Années élèves fournies
		P	F		P	F		P	F
1ère année (C1)	170	510	1875	171	513	1873	170	512	1874
2e année (CP)	269	1076	1148	129	516	1194	199	796	1171
3e année (CE1)	55	275	855	127	635	953	91	455	904
4e année (CE2)	105	630	649	124	744	686	114	687	667
5e année (CM1)	180	1260	549	185	1295	599	182	1277	574
6e année (CM2)	-	-	473	-	-	510	-	-	492
TOTAL	779	3751	5549	736	3703	5815	756	3726	5682

Le nombre d'années-élève fournies a été respectivement de 5549 pour 1964 et 5815 pour 1965 soit un accroissement de 4,7 %. Pendant ce temps le nombre d'années perdues est passé de 3751 à 3703 soit une diminution de 1,2%. Il y aurait donc eu une amélioration de la qualité de l'enseignement entre les promotions 1964 et 1965.

Ce tableau permet le calcul du nombre d'années récupérées R, défini comme la différence entre le nombre d'années fournies F et le nombre d'années perdues P.

$$R = F - P$$

Le nombre d'années récupérées R est passé de 1798 pour la promotion 1964 à 2012 pour la promotion 1965, soit un accroissement de 11,9 %, accroissement consécutif à l'augmentation du nombre d'années fournies accompagnée d'une diminution du nombre d'années perdues.

Le coefficient de déperdition est :

$$\text{Pour la promotion 1964 : } \frac{5549}{372 \times 6} = 2,48$$

$$\text{Pour la promotion 1965 : } \frac{5815}{414 \times 6} = 2,34$$

Le coefficient de déperdition indique le pourcentage d'élèves qui pourraient être inscrits en plus, s'il n'y avait ni abandon ni redoublement.

En réalité, d restera toujours supérieur à 1 et l'efficacité d'un système d'enseignement sera d'autant plus faible que d sera élevé.

Il en résulte que le système a mieux fonctionné pour la promotion 1965 que pour la promotion 1964. En moyenne 2,41 % élèves auraient pu être inscrits en plus, s'il n'y avait eu ni redoublement, ni abandon

4 .4- Durée moyenne dans le cycle

4.4.1 Durée moyenne dans le cycle des membres d'une promotion

Le calcul des coefficients de déperdition d rappelle de façon explicite, que dans le primaire les élèves ayant terminé le cycle d'études ont mis 6,7 ou 8 années pour le terminer ; c'est pourquoi on est amené à considérer un autre indicateur, le nombre moyen d'années d'études passées dans le cycle par les élèves qui ont terminé leurs études.

Nous avons vu que :

$$I = \sum_{\alpha=6}^8 i_{\alpha}$$

Si on désigne par n le nombre moyen d'années passées dans le cycle par les élèves on a :

$$n = \frac{6i_6 + 7i_7 + 8i_8}{1} = \frac{1}{6} \sum_{\alpha=6}^8 \alpha i_{\alpha}$$

En procédant ainsi nous trouvons :

$$\text{Pour la promotion 1964 : } n_{64} = \frac{6 \times 80 + 7 \times 139 + 8 \times 153}{372} = 7,2 \text{ ans}$$

$$\text{Pour la promotion 1965 : } n_{65} = \frac{6 \times 67 + 7 \times 152 + 8 \times 195}{414} = 7,3 \text{ ans}$$

La durée moyenne pour terminer le cycle a augmenté en même temps que l'intensité. Il en résulte que plus d'élèves de la promotion 1965 ont terminé le cycle mais par contre ont mis plus de temps à le terminer que ceux de la promotion 1964.

Considérons, non plus la durée moyenne dans le cycle des élèves l'ayant terminé, mais celle passée dans le cycle par tous les membres de la promotion (y compris les abandons).

Cette durée s'obtient comme suit :

$$\tau = 1800 \sum_{i=1}^6 p_i$$

où p_i représente le taux de retentation scolaire après i années passées à l'école.

En appliquant cette formule aux promotions 1964 et 1965, nous avons :

durée moyenne dans le cycle pour la promotion 1964

$$\tau_{64} = 5,5 \text{ ans.}$$

Durée moyenne dans le cycle pour la promotion 1965

$$\tau_{65} = 5,8 \text{ ans.}$$

4.4.2 Durée dans le cycle des élèves ayant terminé le cycle en l'année t.

Nous avons déterminé ci-dessus la durée moyenne dans le cycle des membres d'une promotion. Ici nous considérons un ensemble d'élèves terminant le cycle une même année t . Ces élèves ne sont pas de la même promotion. Comme il y a deux redoublements autorisés ces élèves appartiennent à 3 promotions différentes.

Nous pouvons, à partir du retard scolaire calculé ci-dessus, estimer la durée moyenne réelle passée dans le cycle par les élèves l'ayant terminé en l'année t , en ajoutant au retard moyen le nombre d'années d'études du cycle.

$$\theta_t = \sum_i r_{it} + 6$$

où $\sum_i r_{it}$ représente le retard scolaire total moyen de l'année t .

Appliquant cette formule aux différentes années nous avons le tableau suivant :

Evolution de la durée moyenne réelle passée dans le cycle par les élèves l'ayant terminé en l'année t.

Années scolaires	Durée
1967/68	7,4
1968/69	6,8
1969/70	6,7
1970/71	7,5
1971/72	7,6
1972/73	7,7

Mises à part les données de 1968/69 et 1969/70 qui sont certainement entachées d'une erreur d'observation, la durée moyenne réelle accuse une nette tendance à la hausse. En passant de 7,4 ans en 1967/68 à 7,7 ans en 1972/73. En moyenne les élèves mettent 7,55 ans pour terminer le cycle.

Pendant ce temps, l'âge moyen accusait une nette tendance à la baisse. Il semblerait donc que plus les enfants entrent jeunes à l'école plus ils mettent de temps à terminer le cycle.

4.5. Résultats à l'examen du C.E.P.E

Un autre type de rendement d'un système scolaire est le nombre de diplômes. Le CEPE, certificat de fin d'études primaires élémentaires est le premier diplôme délivré dans le système scolaire camerounais. Il s'obtient à la fin du cycle primaire. Ce diplôme est souvent considéré par les parents d'élèves comme un objectif minimum.

Le tableau 20, ci-dessous donne les résultats au CEPE de 1964/65 à 1971/72.

Tableau 29

Résultats au C.E.P.E.

Années Scolaires	Ecoles officielles			Ecoles privées			Candidats libres			Ensemble		
	Présenté	Reçus	%	Pré- sentés	Reçus	%	présen- tés	Reçus	%	Présen- tés	Reçus	%
1964/65	12629	5105	40,4	14273	7541	52,8	5977	2094	35,0	32879	14740	44,8
1965/66	14081	5578	39,6	18024	7424	41,2	7695	2311	30,0	39800	15413	38,7
1966/67	16048	7353	45,8	19678	9906	50,3	9302	3086	33,2	45028	20345	45,2
1967/68	19081	8332	43,7	21997	11101	50,5	10202	3247	31,8	51280	22680	44,2
1968/69	21585	7186	33,3	26009	8819	33,9	10067	2214	22,0	57661	18219	31,6
1969/70	24519	11670	47,6	27045	13773	50,9	14781	6106	41,3	66345	31549	47,6
1970/71	26839	9503	35,4	26668	8562	31,1	145660	5051	34,6	68067	23116	33,9
1971/ 72	30532	11391	37,3	32397	12427	38,4	11983	4306	35,9	74912	28124	37,5
Moyenne	20664	8265	40,0	23261	9944	42,7	10571	3552	33,6	54496	21773	40,0

Il résulte de ce tableau qu'en moyenne 21 773 candidats sur 54 496 présentés sont reçus soit un taux de réussite de 40 %.

Le rôle primordial joué par l'enseignement privé au Cameroun Oriental a déjà été souligné ci-dessus. Ces statistiques des résultats aux examens mettent encore en évidence l'enseignement privé : plus grand nombre de candidats présentés, meilleurs résultats, chaque année

En effet l'enseignement privé a présenté en moyenne 23 261 candidats (soit 41,8 % du total des présentés) contre 20664 (38 %) à l'enseignement officiel. Les reçus se répartissent comme suit :

- Enseignement privé : 9944 reçus, soit 45,7 % du total des reçus.

- Enseignement officiel 8265 reçus, 38 %

- Candidats libres. 3552 reçus, 16,3%.

Il en résulte un taux moyen de réussite de 42,7 % pour l'enseignement privé contre 40 % pour l'enseignement officiel. Les candidats libres connaissent un taux de réussite assez élevé : 33,6 %.

Regardons maintenant les résultats du C.E.P.E en rapport avec les effectifs du CM2. Dans cette optique nous ne prendrons en considération que les candidats réguliers.

Tableau 30 : Evolution des effectif du CM2 et des résultats du CEPE

Années scolaires	Elèves au CM2	Candidats réguliers au CEPE	Taux de participation en %	Reçus au CEPE	% des effectifs du C M2
1963/64	47131	24320	51,60	8742	18,5
1964/65	49002	26902	54,90	12646	25,8
1965/66	54302	32105	59,10	13002	23,9
1966/67	61005	35726	58,60	17259	28,30
1967/68	69063	41078	59,50	19433	28,10
1968/69	77084	47594	61,70	16005	20,80
1969/70	81625	51564	63,20	25493	31,20
1970/71	86240	53507	62,00	18065	20,90
1971/72	90721	62929	69,40	23818	26,30

Le taux de participation accuse une nette tendance à la hausse en passant de 51,60 % en 1963/64 à 69,40 % en 1971/72. Cependant il faut noter que ce taux est encore faible. La cause en est la pratique de "l'examen blanc" pour la sélection des candidats, pratique qui réduit le nombre de candidats présentés, et par suite le nombre reçus au CEPE.

Il en résulte une faible proportion des élèves du CM2 qui obtiennent leur diplôme de CEPE. en fin d'année scolaire : moins du tiers des effectifs du CM2.

V PROJECTIONS : HYPOTHESES ET METHODOLOGIE

- L'évolution des effectifs entre 1963/64 et 1972/73 nous a permis de calculer des taux d'accroissement annuels moyens pour chaque région administrative du Cameroun Oriental. Ces taux s'échelonnent comme suit :

- Centre-Sud :	2,8 %
- Nord	8,2 %
- Littoral	4,8 %
- Ouest	4,2 %
- Est	3,3 %

A partir de ces taux d'accroissement il est aisé de projeter les effectifs d'élèves pour chaque région en utilisant la formule des intérêts composés

$$P_n = P_0 (1+r)^n$$

où

r = taux d'accroissement annuel

n = durée de la période de projection

En raison de la disparité existant entre les niveaux de scolarisations dans les régions du Cameroun Oriental, nous avons procédé à des projections par région pour tenir compte des priorités accordées à telle ou telle région dans la période 1963/1973. Nous avons fait l'hypothèse que les efforts de développement de la scolarisation se poursuivront dans le même sens, c'est -à-dire que l'accent continuera à être mis sur les régions les plus nécessiteuses.

- Si les taux d'accroissement sont maintenus à leur niveau actuel pendant toute la période de projection (soit 10 ans), les effectifs dépasseront le cap du million en 1978/79 et ils atteindront le chiffre imposant de 1.226 360 élèves pendant l'année scolaire 1982/83. L'évolution générale des effectifs dans les 10 années de la projection suscite les remarques suivantes: l'écart entre les régions a beaucoup diminué en ce qui concerne l'importance des effectifs. C'est ainsi qu'en milieu de période (1978/79) l'importance relative des régions s'échelonne comme suit :

- Centre-Sud	32,8 %
- Ouest	24,5 %
- Littoral	20,2 %
- Nord	16,1 %
- Est	6,4 %

A la fin de la période de projection 1982/83, les pourcentages sont de :

- Centre-Sud	30,7 %
- Ouest	24,2 %
- Littoral	20,4 %
- Nord	18,6 %
- Est	6,1 %

Ceci montre avec éloquence que dans une dizaine d'années, les efforts requis pour soutenir la croissance des effectifs d'élèves inscrits dans le primaire seront extrêmement importants car aux problèmes spécifiques de scolarisation s'ajouteront les problèmes d'emploi inhérents à l'augmentation conséquente des diplômés. Dans l'impossibilité de pouvoir chiffrer le coût monétaire que représentera l'effort de scolarisation du primaire en 1982/83 pour le Cameroun Oriental nous pouvons à /de l'aide quelques indices en donner une idée assez significative. En effet si on se fixe comme objectif le maintien du nombre d'élèves par classe et par maître entre 50 et 45 élèves on devra avoir entre 24 525 et 27 250 classes et autant de maîtres.

- Cependant en raison du caractère purement théorique de la projection il y a lieu de se demander si les hypothèses de base retenues (à savoir le maintien des taux d'accroissement à leur niveau actuel sur toute la période) seront effectivement vérifiées. La période de projection de 10 ans est très certainement trop longue et il aurait fallu

tenir compte de certains paramètres complémentaires notamment les objectifs fixés par le prochain plan quinquenal du Cameroun en matière de scolarisation. Ainsi donc les données de projection que nous présentons ici devront être considérées dans l'optique générale des perspectives en ayant toujours à l'esprit les hypothèses qui ont servi à élaborer les données.

- Il est également utile de souligner qu'il existe d'autres méthodes plus élaborées de projections des effectifs scolaires. Entre autre, signalons l'existence de la méthode des cohortes par classe et la méthode des taux de scolarisation. La méthode des cohortes par classe connue quelquefois sous le nom de "méthode de la survie scolaire des cohortes" implique d'une part les données sur les effectifs scolaires par classes, d'autre part des données sur les nouveaux élèves et les redoublants.

- La méthode du taux de scolarisation repose essentiellement sur la projection dans le futur des taux de fréquentation scolaire et de scolarisation passés et présents. Elle implique des estimations de la population par âge et par sexe, des données sur les effectifs scolaires par âge et par sexe ou des données sur la fréquentation scolaire. En ce qui nous concerne, nous avons adopté une forme très simplifiée essentiellement parce que notre projection ne porte que sur les effectifs du primaire. De ce fait nous avons implicitement admis que certaines variables telles que le taux de rétention, de redoublement suivent leur tendance actuelle pendant la période de projection.

Tableau 31: Prévisions des effectifs totaux par provinces

	Centre-Sud	Nord	Littoral	Ouest	Est	Total
1972/73	285 515	103 442	156 890	196 686	54 278	796 812
1973/74	293 510	111 900	164 420	204 940	56 070	830 840
1974/75	301 790	121 000	172 200	213 600	57 910	866 560
1975/76	310 070	131 000	180 580	222 450	59 810	903 910
1976/77	318 920	141 800	189 200	231 890	61 820	943 630
1977/78	327 770	153 400	198 300	241 530	63 830	984 830
1978/79	336 900	166 000	207 830	251 750	65 940	1028 470
1979/80	346 330	179 600	217 760	262 380	68 120	1074 190
1980/81	356 030	194 000	228 270	273 390	70 400	1122 090
1981/82	366 030	210 300	239 260	284 800	72 680	1173 070
1982/83	376 300	227 500	250 700	296 800	75 060	1226 360

VI - Conclusion

L'étude de la scolarisation s'avère actuellement difficile dans des pays comme le Cameroun en raison de l'insuffisance et de l'incohérence des statistiques scolaires. Cependant depuis quelques années des progrès notables ont été faits dans le domaine de la collecte des données de base nécessaires à toute étude de la scolarisation.

Bien que perfectibles à bien des égards (continuité de certaines données dans le temps, répartition des effectifs par sexe, âge et classe etc...), les statistiques publiées par le Secrétariat d'Etat à l'Enseignement et le Ministère de l'Education nous ont permis de suivre l'évolution quantitative et qualitative du nombre d'écoles, de classes, de maîtres et d'effectifs des élèves de l'enseignement du premier degré au Cameroun Oriental.

L'évolution des différents effectifs et indices nous montre que l'enseignement du premier degré a connu un essor considérable au Cameroun Oriental entre 1963 et 1973. Les taux d'accroissement moyens d'effectifs les plus élevés ont été enregistrés dans la Province du Nord tandis que les plus bas se rencontrent dans la province de l'Est.

En ce qui concerne l'évolution par secteur, elle met en évidence les efforts considérables déployés dans le secteur public avec les taux annuels moyens d'accroissement suivants :

effectifs des élèves	8,8 %
nombre d'élèves	5,4 %
nombre de classes	8,4 %

Dans la même période les effectifs du secteur privé ont légèrement diminué.

L'évolution qualitative de la scolarisation n'a pas été aussi spectaculaire que l'évolution quantitative, mais la situation n'est cependant pas catastrophique.

La législation en vigueur au Cameroun explicite qu'un enfant ne peut redoubler plus de deux fois dans le cycle primaire, ce qui nous a amené à prendre pour hypothèse de travail qu'aucun enfant ne peut connaître plus de 2 redoublements. Mais il convient de noter ici que ce principe n'est pas toujours appliqué rigoureusement, dans la pratique, au cours du cursus scolaire. En effet un autre texte fixe à 16 ans l'âge limite au CM2. Il s'en suit que les élèves font généralement plus de deux redoublements tant que leur âge le permet. Il en résulte que les rendements réels seraient un peu plus élevés que ceux obtenus par nos calculs, cependant la différence serait faible, compte tenu du fait que dans nos calculs nous avons négligé les abandons volontaires.

Vu les résultats obtenus nous pourrions conclure que dans l'ensemble le rendement de l'enseignement primaire au Cameroun Oriental est faible. Ce faible rendement est dû à une forte déperdition : sur 1000 élèves entrant en première année, environ 390 seulement atteignent le cours moyen 2e année. Parmi les abandons une très forte proportion s'effectue dans les "petites" classes avant même que ces enfants sachent lire et compter ; ils viennent ainsi grossir le nombre, déjà important, d'analphabètes, il serait souhaitable que les autorités portent une attention particulière à ce problème.

Cette forte déperdition serait imputable à la proportion impressionnante des redoublants surtout dans les premières années d'étude. Cela est dû à deux phénomènes :

1°/- A l'âge de début de scolarité les enfants ne parlent généralement pas le français, langue utilisée à l'école, mais leur dialecte. Ils suivent donc le plus souvent mal le maître/redoublent la classe.

2°/- A ce problème, assez délicat, vient s'ajouter celui de la qualité de l'enseignement. En effet les maîtres qualifiés mettent un point d'honneur à tenir les "grandes" classes (cours moyen), laissant les cours d'initiation, où leur qualification est pourtant de première nécessité, aux moniteurs non qualifiés. Les élèves partent donc des cours d'initiation avec certaines lacunes qui augmentent les redoublements dans les classes suivantes et partent les abandons.

Puissent les responsables de l'enseignement primaire accorder une attention particulière à ce problème ?

La présente étude a porté seulement, comme nous l'avons signalé, sur l'enseignement primaire au Cameroun Oriental. Pour avoir une vue complète de la scolarisation au Cameroun, les recherches futures devraient porter sur les points suivants :

- L'enseignement primaire au Cameroun Occidental
- L'enseignement secondaire et technique au Cameroun.
- L'enseignement supérieur au Cameroun

De plus il nous aît apparu que la déperdition était un phénomène très important. Si elle est moins dangeureuse dans l'enseignement secondaire et surtout supérieur, les partants ayant déjà des connaissances suffisantes pour exercer un emploi, il n'en est pas de même de l'enseignement primaire où la plus grande partie des départs s'effectue dans les premières années décole, avant même que l'élèves ait appris à écrire et calculer. Ces défections viennent grossir le rang des analphabètes. Il serait donc souhaitable qu'une étude sociologique soit entreprise pour tenter de déterminer les facteurs de ce phénomène. de déperdition.

Repenser l'enseignement

Au lendemain de l'indépendance, tous les gouvernements ont inscrit parmi leurs objectifs prioritaires l'expansion de la scolarisation. Il fallait répondre à une demande sociale considérable en même temps qu'on pensait que l'enseignement allait résoudre tous les problèmes de développement.

Aujourd'hui les désillusions sont venues. Si la croissance des effectifs reste supérieure à la croissance démographique, un nombre grandissant d'enfants se presse aux portes des écoles sans espoir d'y entrer, celui des adultes analphabètes ne diminue pas, tandis que la charge financière de l'enseignement réduit les possibilités d'investissement dans l'économie productive.

Devant cette situation, certains gouvernements ont commencé à pratiquer un certain malthusianisme : le rythme de scolarisation est ralenti ou son pourcentage arrêté. De nombreux "docteurs", principalement étrangers, préconisent des solutions diverses dont l'une des plus "à la mode" est la "ruralisation" de l'école primaire. Si justifié qu'il puisse être à court terme, l'arrêt de la scolarisation risque d'avoir des conséquences graves à moyen et à long terme, non seulement sur le plan social mais aussi du point de vue économique puisque l'Afrique connaît toujours une pénurie aiguë de cadres supérieurs et moyens.

D'un autre côté, il ne suffit pas d'adapter l'enseignement au développement par des solutions de détail sur tel ou tel point, il faut repenser le problème dans son ensemble.

Le problème fondamental de l'heure, c'est qu'il n'y a pas d'école ni d'université africaine, il n'y a qu'une école ou une université transplantée de l'extérieur à l'Afrique. Or, africaniser l'enseignement ne consiste pas à remplacer dans les livres le "Roman de Renart" par "les aventures de Leuk le lièvre", Pierre par Mamadou, le blé par le maïs ou le mil, ni même augmenter l'horaire des cours de littérature et d'histoire africaines. Africaniser l'enseignement c'est le penser en fonction des problèmes qui se posent à nos pays et qui commandent des structures des programmes et des méthodes particulières. La démarche consiste à définir d'abord clairement les finalités et les objectifs de l'éducation, puis à modifier en conséquence les systèmes existant.

A N N E X E

Le Cheminement scolaire des différentes promotions

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1964

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	3 ^o année C.E ₁	4 ^o année C.E ₂	5 ^o année C.M ₁	6 ^o année C.M ₂	TOTAL
1964	1000						1000
1965	558	442					1000
1966	317	161 <u>241</u> 402	281				1000
1967		157 <u>147</u> 304	106 <u>245</u> 351	175			830
1968			58 <u>165</u> 223	66 <u>193</u> 259	109		561
1969				77 <u>138</u> 215	29 <u>182</u> 211	80	506
1970					72 <u>157</u> 229	33 <u>139</u> 172	401
1971						68 <u>153</u> 221	221

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1965

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P	3 ^o année C.E ₁	4 ^o année C.E ₂	5 ^o année C.M ₁	6 ^o année C.M ₂	TOTAL
1965	1000						1000
1966	568	432					1000
1967	305	168 <u>263</u> 431	264				1000
1968		197 <u>134</u> 331	119 <u>234</u> 353	145			829
1969			134 <u>202</u> 336	43 <u>219</u> 262	102		700
1970				70 <u>209</u> 279	35 <u>192</u> 227	67	573
1971					75 <u>195</u> 270	27 <u>152</u> 179	449
1972						69 <u>195</u> 264	264

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1966

ANNEE	1 ^o année C. I.	2 ^o année C. P.	3 ^o année C. E. ₁	4 ^o année C. E. ₂	5 ^o année C. M. ₁	6 ^o année C. M. ₂	TOTAL
1966	1000						1000
1967	537	463					1000
1968	301	212 236 448	251				1000
1969		130 136 266	71 268 339	155			760
1970			128 164 292	42 211 253	113		658
1971				76 185 261	38 177 215	75	551
1972					60 183 243	29 155 184	427

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1967

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	3 ^o année C.E. ₁	4 ^o année C.E. ₂	5 ^o année C.M. ₁	6 ^o année C.M. ₂	TOTAL
1967	1000						1000
1968	562	438					1000
1969	308	171 <u>254</u> 425	267				1000
1970		162 <u>143</u> 305	101 <u>263</u> 364	166			835
1971			134 <u>194</u> 328	50 <u>230</u> 280	116		724
1972				73 <u>225</u> 298	33 <u>207</u> 240	83	621

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1968

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	3 ^o année C.E. ₁	4 ^o année C.E. ₂	5 ^o année C.M. ₁	6 ^o année C.M. ₂	TOTAL
1968	1000						1000
1969	550	450					1000
1970	295	172 <u>255</u> 427	278				1000
1971		156 <u>140</u> 296	103 <u>271</u> 374	175			845
1972			126 <u>203</u> 329	45 <u>248</u> 293	130		752

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1969

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	3 ^o année C.E ₁	4 ^o année C.E ₂	TOTAL
1969	1000				1000
1970	537	463			1000
1971	283	170 254 <u>424</u>	293		1000
1972		193 137 <u>270</u>	99 291 <u>390</u>	194	854

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1970

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	3 ^o année C.E ₁	TOTAL
1970	1000			1000
1971	528	472		1000
1972	273	149 255 <u>404</u>	323	1000

CHEMINEMENT Scolaire de la promotion 1971

ANNEE	1 ^o année C.I.	2 ^o année C.P.	TOTAL
1971	1000		1000
1972	517	483	1000

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- TA Ngoc chaû - Croissance démographique et coûts de l'enseignement dans les pays en voie de développement UNESCO, Paris, 1972, 319 p.
- TA Ngoc chaû - Les aspects démographiques de la planification de l'enseignement UNESCO, Paris, 1969
- Nations Unies/UNESCO Estimation des effectifs scolaires futurs dans les pays en voie de développement ST/SOA/Série A.40. New York 1966, 140 P.
- IEDES Coût et rendements de l'enseignement du second degré dans quatre pays Africains d'expression française Tome 1 Analyses Nationales Cameroun, SEAE, IEDES Paris 1970

Articles de Journaux et revues

- IEDES-Tiers-Monde : Problèmes de planification de l'éducation PUF Paris 1964
- Population N°Spécial: Le Magreb INED, Paris 1971

Autres sources

Service de la recherche pédagogique. Bureau des statistiques et de la planification ; Secrétariat d'Etat à l'enseignement du premier degré.

République fédérale du Cameroun :

Statistiques des écoles primaires de l'Etat Fédéré du Cameroun Oriental 1963/64. Yaoundé 1964

Statistiques des écoles primaires de l'Etat fédéré du Cameroun Oriental 1964/65 Yaoundé 1965

Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental 1966/67
Yaoundé 1967

Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental 1967/68
Yaoundé 1968

Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental 1968/69 Yaoundé 1969

Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental 1969/70 Yaoundé 1970

Statistiques des écoles primaires du Cameroun Oriental 1970/71 Yaoundé 1971

Direction de l'Administration Générale - Sous-Direction de la Planification et de l'Équipement Services des statistiques scolaires :

Annuaire statistique 1972/73 Yaoundé 1973.